

Une terre de partages actrice du changement face à de nouveaux défis



Projet de territoire
Terre de Camargue 2030

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



Préambule

- Une démarche collaborative d'élaboration du projet de territoirep. 6
- Une articulation avec les documents cadre supra communautairesp. 8

1/ Une terre de partages actrice du changement face à de nouveaux défis p. 11

Un trio gagnant d'axes stratégiques.....p.13

Axe 1 Une authenticité et une identité valoriséesp. 14

- Les principaux enjeuxp.14
- La stratégie et les actions prioritaires.....p.18

Axe 2 Des dynamiques de développement innovantes p. 22

- Les principaux enjeuxp.22
- La stratégie et les actions prioritaires.....p.26

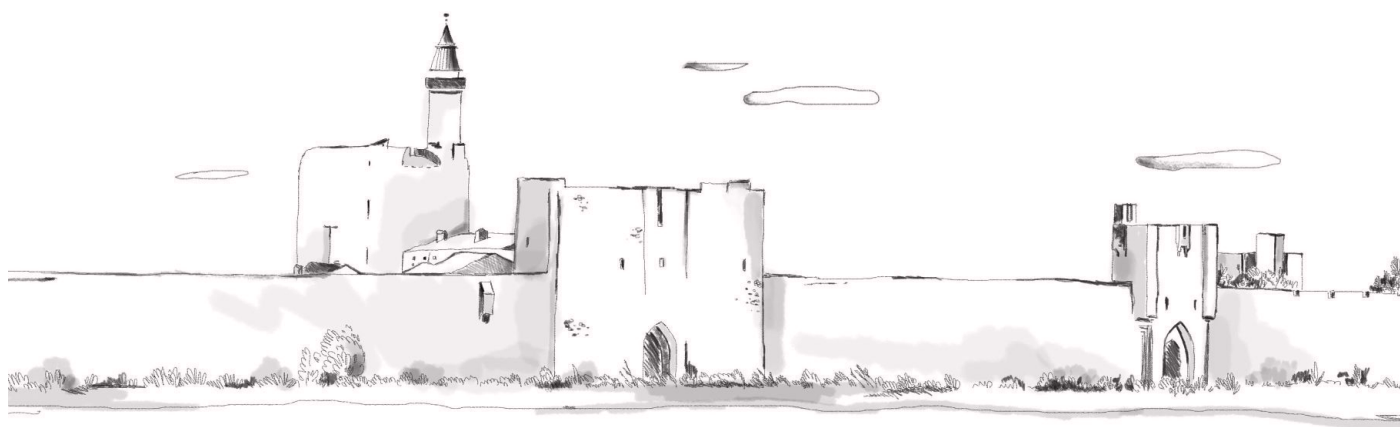
Axe 3 Une interface résiliente entre terre et mer p. 32

- Les principaux enjeuxp.32
- La stratégie et les actions prioritaires.....p.36

2/ Une mise en œuvre dynamique du projet de territoire p. 41

- Un plan d'actions évolutif.....p.42
- Un suivi-évaluation participatifp.52

Glossairep.53



« Un projet de territoire est le fruit d'une intention et d'un partage. L'intention de nous questionner sur notre avenir commun en interrogeant nos champs d'actions prioritaires au service d'un territoire de vies, de projets et d'avenir. Un partage à travers son mode d'élaboration participatif avec les élu(e)s, de très nombreux acteurs citoyens de Terre de Camargue, usagers, experts, engagés pour un territoire commun.

Un projet de territoire, c'est aussi une volonté, celle de regarder les choses telles qu'elles sont et de les imaginer telles qu'elles devraient être en écho aux valeurs qui animent notre communauté de destin. Combien de choses ont déjà été faites et combien nous en reste-t-il à engager pour répondre aux besoins, aux attentes, aux rêves et à la protection de nos concitoyens ? Quels sont les chantiers que nous devons ouvrir pour répondre aux défis qui s'imposent à nous pour une vie meilleure dans un cadre de vie préservé et attractif ? Quelles nouvelles coopérations imaginer pour continuer à être justes et efficaces dans nos politiques publiques ? Quelles anticipations devons-nous opérer pour innover sans jamais perdre nos enracinements ?

Cet immense travail donne vie à un document qui sera vivant, que nous réinterrogerons régulièrement pour ne jamais perdre de vue la réalité et continuer à la penser dans ses évolutions. Les questions qui sous-tendent notre projet de territoire sont nombreuses et convergent toutes vers l'exigence que nous nous sommes collectivement fixés, celle d'être toujours à la hauteur

des responsabilités dont nous sommes porteurs et que nous transmettrons. Notre projet de territoire nous permet de fixer un cap, de le tenir et de définir aussi nos collaborations avec nos territoires voisins qui sont autant d'invitations à penser un avenir commun dans la sérénité et la détermination à toujours faire mieux. Merci à toutes et à tous ceux qui ont contribué et continueront à contribuer encore à cette œuvre.



Robert CRAUSTE
Président de la Communauté de communes Terre de Camargue
Maire du Grau du Roi

Thierry FÉLINE
1^{er} Vice-Président de la Communauté de communes Terre de Camargue
Maire de Saint-Laurent d'Aigouze

Pierre MAUMÉJEAN
2^{ème} Vice-Président de la Communauté de communes Terre de Camargue
Maire d'Aigues-Mortes



Une démarche collaborative d'élaboration du projet de territoire

✓ Un séminaire d'élus fondateurs

Animés par un cabinet de consultants, ces trois séminaires conduits en 2021 avaient pour objectifs de renforcer la cohésion de l'équipe des élus communautaires et de faire émerger une motivation collective pour élaborer un projet commun. De ces séminaires ont émergé :

- > le fil conducteur de la démarche - « Notre Territoire en Camargue désirable et durable » ;
- > des axes de travail autour de « Notre A.D.N. : Authenticité, Déploiement, Nature ».

✓ Une démarche participative

A la suite de ces séminaires, la communauté de communes a engagé une démarche participative d'élaboration du projet de territoire en mobilisant les élus, techniciens et administratifs de l'intercommunalité et des trois communes, mais aussi les acteurs du territoire. Cette mobilisation s'est faite autour de 3 temps forts :

- > un séminaire-atelier de lancement sur les enjeux du projet au regard du diagnostic de territoire ;
- > des ateliers thématiques sur les objectifs du projet ;
- > un séminaire-ateliers sur les actions en déclinaison des objectifs.



✓ Une conférence prospective

Au cours de cette conférence, des experts de l'eau, de la mobilité et en science politique ont partagé leurs réflexions sur les pistes d'avenir pour le territoire, avec comme point commun l'humain mis au centre du « jeu » des liens entre Histoire et Territoire et comme acteur de la proximité et du changement :

- > la préservation de la ressource en eau et celle d'un environnement exceptionnel mais fragile ne peuvent se faire qu'en lien très étroit avec les habitants et les usagers, en prenant en compte l'histoire et l'identité même de notre territoire¹ ;
- > les potentialités des modes de transports partagés et flexibles pour faciliter les déplacements : innover, inventer de nouvelles mobilités pour donner envie de se déplacer autrement² ;
- > l'élaboration d'un récit territorial susceptible d'être compris, accepté et approprié par les populations afin de gagner en efficacité³.

¹ Aurélien Allouche, Docteur en sociologie, chercheur-consultant au bureau d'études Ressource et Mesopolhis UMR 7064

² Didier Josselin, Directeur de recherche au CNRS, directeur du laboratoire Espace UMR 7300

³ Marc Smyrl, Maître de conférences en science politique, responsable pédagogique du master « Opérateur en coopération internationale et développement » à l'Université de Montpellier.

✓ Une consultation publique

Une consultation publique organisée au printemps 2022 a permis d'informer les citoyens sur l'élaboration du projet de territoire et de recueillir près de 400 propositions d'actions. Si une grande majorité d'entre elles ont conforté les orientations stratégiques du projet en cours d'élaboration, certaines ont ouvert des perspectives nouvelles.

Protéger et valoriser les milieux naturels est un objectif prioritaire du projet de territoire, tout comme le développement des mobilités alternatives terrestres et fluviomaritimes en lien avec un développement urbain respectueux de l'identité locale. Autres objectifs plébiscités par les participants : créer du lien social, valoriser le patrimoine camarguais et privilégier les produits locaux.

En réponse à ces objectifs, de nombreuses actions proposées ont porté sur les déplacements : meilleur maillage du territoire en transport collectif et en pistes cyclables, renforcement du TER et développement de transports innovants (navette fluviomaritime). Un deuxième volet d'actions a porté sur le soutien à l'économie locale : valorisation des produits locaux, installation d'entreprises innovantes dans le domaine de l'environnement et de la préservation des ressources (eau, déchets, énergie). Le troisième volet a concerné la réponse aux besoins des habitants avec une offre de logements adaptée dans le cadre d'un urbanisme vertueux favorisant la requalification et la sobriété énergétique.



✓ Une information en continu

Tout au long de l'élaboration du projet de territoire, les habitants et les usagers ont été informés de l'avancée des travaux via les supports de communication de la collectivité (site internet, page Facebook, magazine). Cette communication a bien entendu vocation à perdurer dans le cadre de la mise en œuvre du projet.

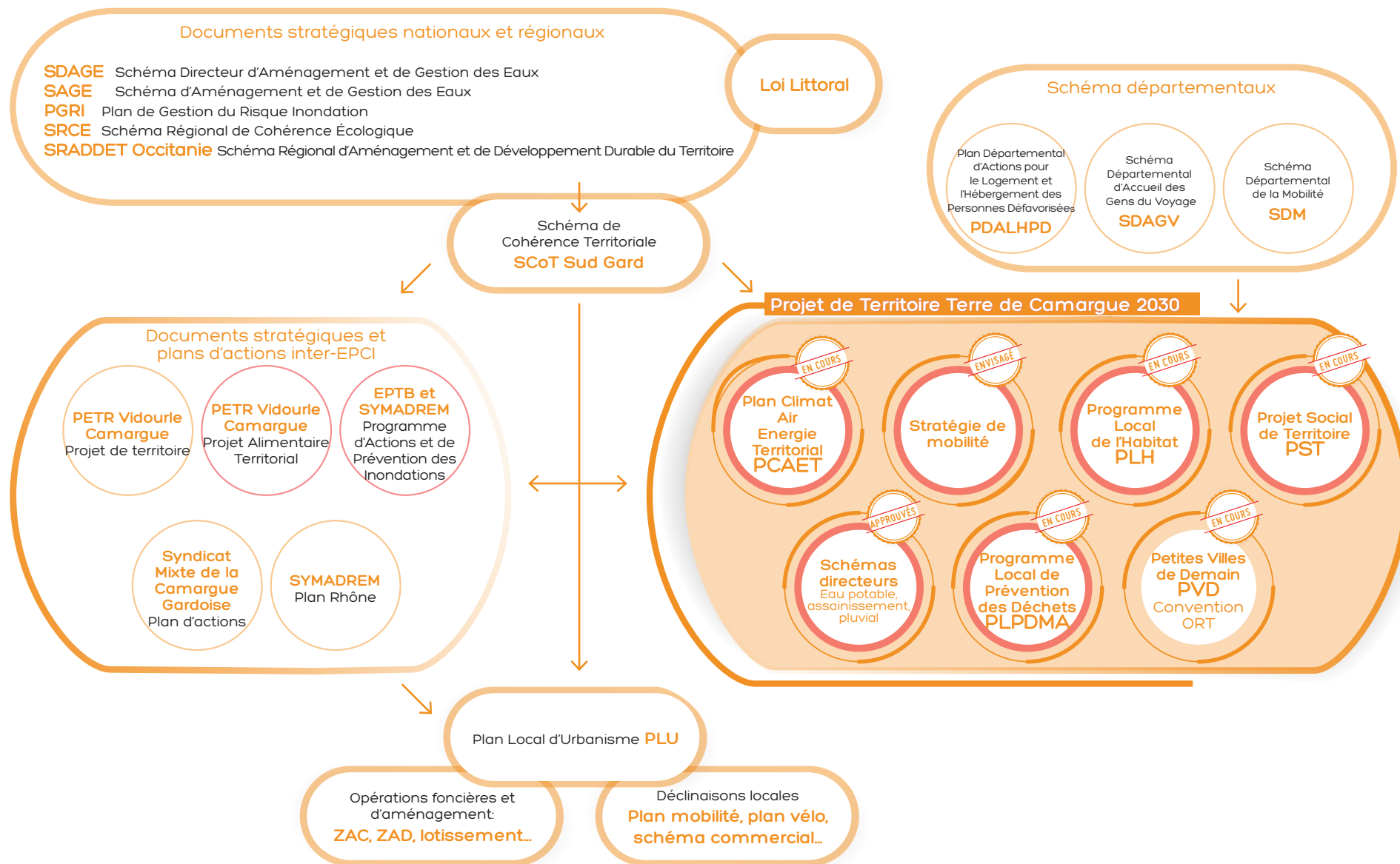
Lien vers la page dédiée au projet de territoire sur le site internet de la communauté de communes :

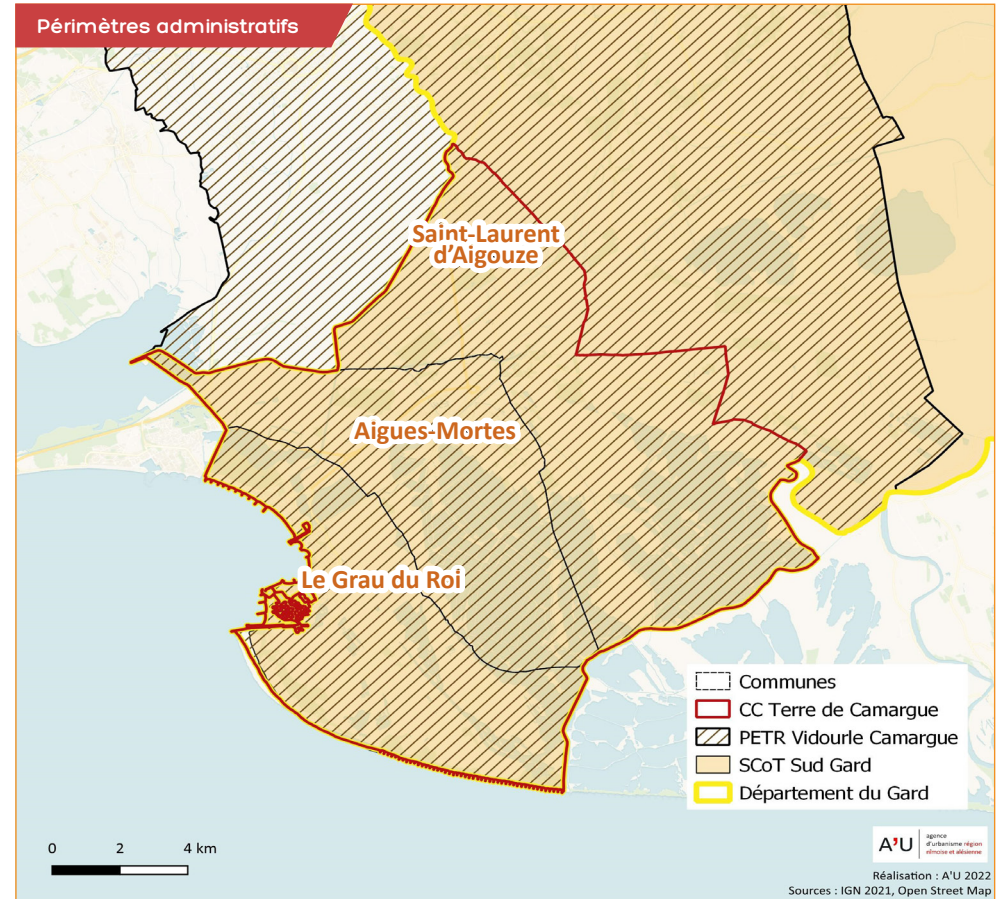
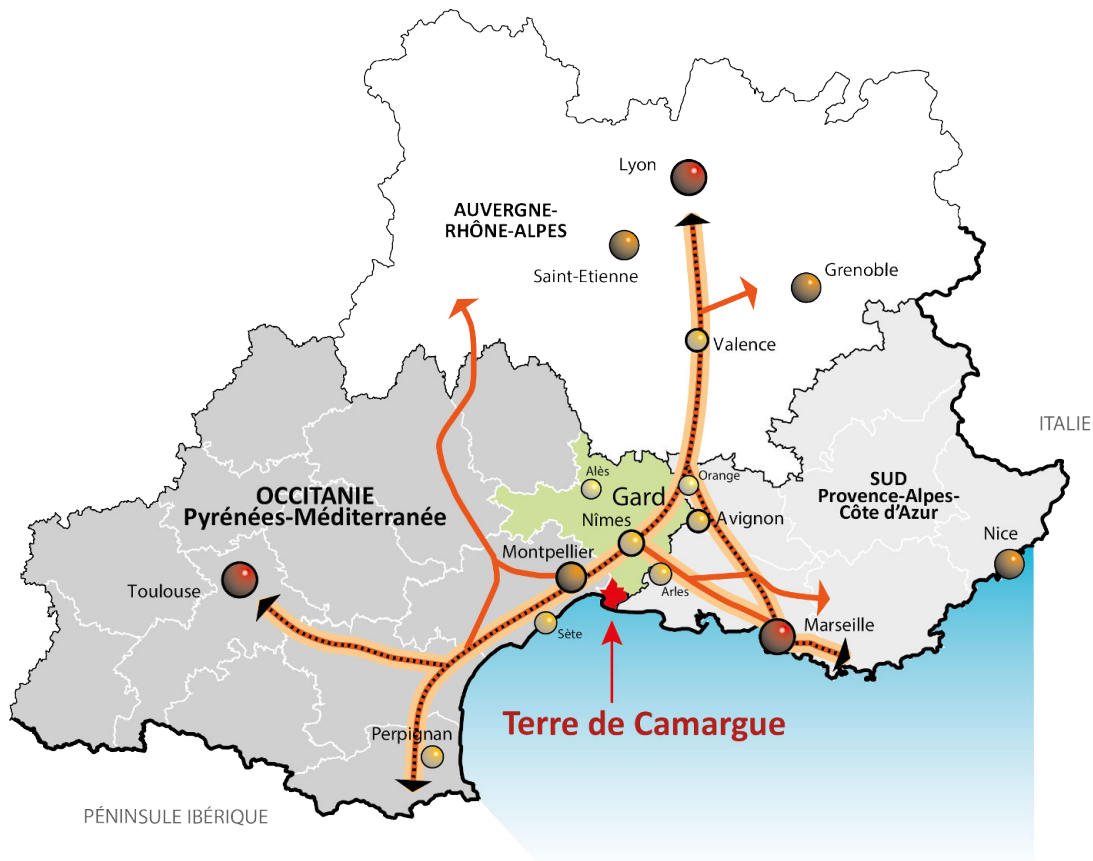
<http://www.terredecamargue.fr/sinformer/projet-de-territoire/>

Sources mobilisées pour les éléments de diagnostic illustrant les enjeux :

INSEE 2017 (population, économie, logement, mobilités), INSEE BPE 2018 (équipements), INSEE 2020 (tourisme), DREAL Occitanie 2018 (zonages environnementaux), Cerema 2018 (mesures compensatoires), Ministère de la culture 2018 (monuments historiques), INESS 2020 (EHPAD), CAF 2020 (crèches), Fichiers Fonciers 2018 (locaux d'activité et commerces), OREO 2019 (consommations énergétiques), ADEME 2020 (DPE classement énergétique), CDAC 2020 (autorisations commerciales), SNCF 2019 (mobilités ferroviaires), LiO 2020 (mobilités bus), Vélo et Territoires 2020 (comptages vélo), Conseil départemental du Gard 2020 (comptages routiers, changement climatique), DDTM du Gard (PPRi), Météo France 2020 (changement climatique), Directive Inondation 2020 (risques).

Une articulation avec les documents cadre supra et infra communautaires





Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



1

Une terre de partages actrice
du changement face à de
nouveaux défis



Terre de Camargue, des paysages exceptionnels, une biodiversité remarquable,

une histoire singulière, une culture et des traditions bien vivantes, une terre où il fait bon vivre... Au fil des ans, ce territoire a su transposer les évolutions importantes de sa géographie, de son économie, de ses modes de vie, de sa gouvernance... Aujourd'hui, sa forte capacité d'adaptation est à nouveau mobilisée.

Demain, une « **terre de partages** », de solidarité, d'échanges pour faire face ensemble et répondre activement aux nouveaux défis socio-démographiques, environnementaux, climatiques et énergétiques. Une terre qui rassemble pour construire collectivement un futur commun désirable et durable.



UN TRIO GAGNANT D'AXES STRATÉGIQUES

AXE 1

UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

Une identité commune et forte, fondée sur un patrimoine historique et environnemental mis en valeur, et une cohésion sociale consolidée.

AXE 2

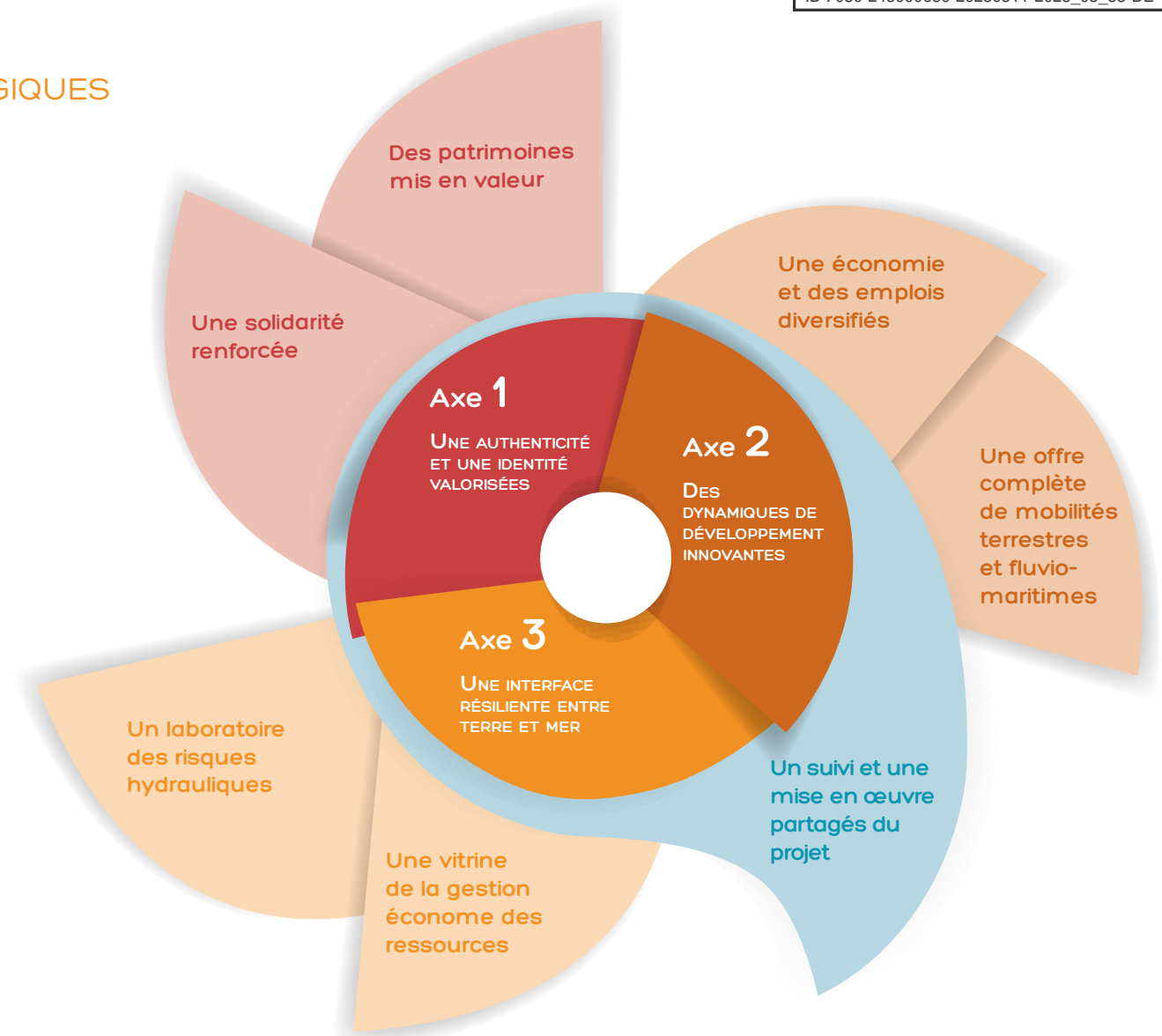
DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

Une économie et des mobilités s'adaptant, par des solutions et des politiques diverses et originales, aux nouvelles attentes sociétales et au changement climatique.

AXE 3

UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

Une volonté conjointe de protéger ce qui est précieux au territoire tout en anticipant raisonnablement les évolutions en matière d'occupation, d'aménagement et de ressources.



AXE 1 / UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LE PATRIMOINE

Une richesse écologique et paysagère exceptionnelle

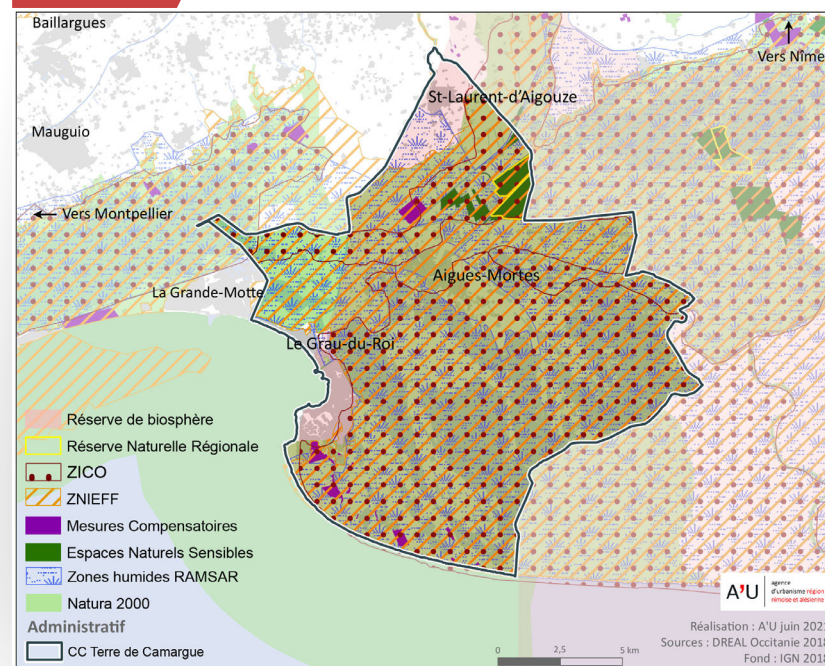
Territoire de traditions disposant d'une grande diversité paysagère et urbaine, la CC Terre de Camargue bénéficie d'un patrimoine reconnu à l'échelle internationale.

Le bassin méditerranéen est l'un des 34 « hot-spots » de la biodiversité identifiés à l'échelle mondiale par l'ONG Conservation International. Il s'agit d'espaces particulièrement riches en biodiversité et fortement menacés. La richesse environnementale du territoire camarguais est notamment révélée par les nombreux espaces protégés ou classés qui s'entrecroisent sur le secteur. La communauté de communes Terre de Camargue compte à la fois :

- > des sites inscrits et reconnus à l'échelle internationale : réserve de biosphère de Camargue de l'UNESCO, zones humides classées RAMSAR ;
- > des sites faisant l'objet de mesures de protection : Réserve Naturelle Régionale Mahistre et Musette, Espaces Naturels Sensibles propriétés du Conseil Départemental, propriétés du Conservatoire du littoral (Bois du Boucanet, Domaine du Canavérrier, site de l'Espiguette) ;
- > des sites faisant l'objet de mesure de gestion avec le dispositif Natura 2000 qui vise une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans les activités humaines ;
- > des sites faisant l'objet d'inventaires : les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

La quasi-totalité du territoire de Terre de Camargue est couvert par un zonage environnemental. Les sensibilités environnementales du territoire sont donc fortes et multiples. Concernant plus spécifiquement le littoral, la plage de l'Espiguette, patrimoine naturel d'exception, fragile et menacé, cristallise les enjeux en étant marqué par une forte dynamique d'accrétion sur sa pointe ouest : le banc de sable connaît une avancée de 2 à 3 mètres par an, du fait de l'action des courants et des aménagements littoraux.

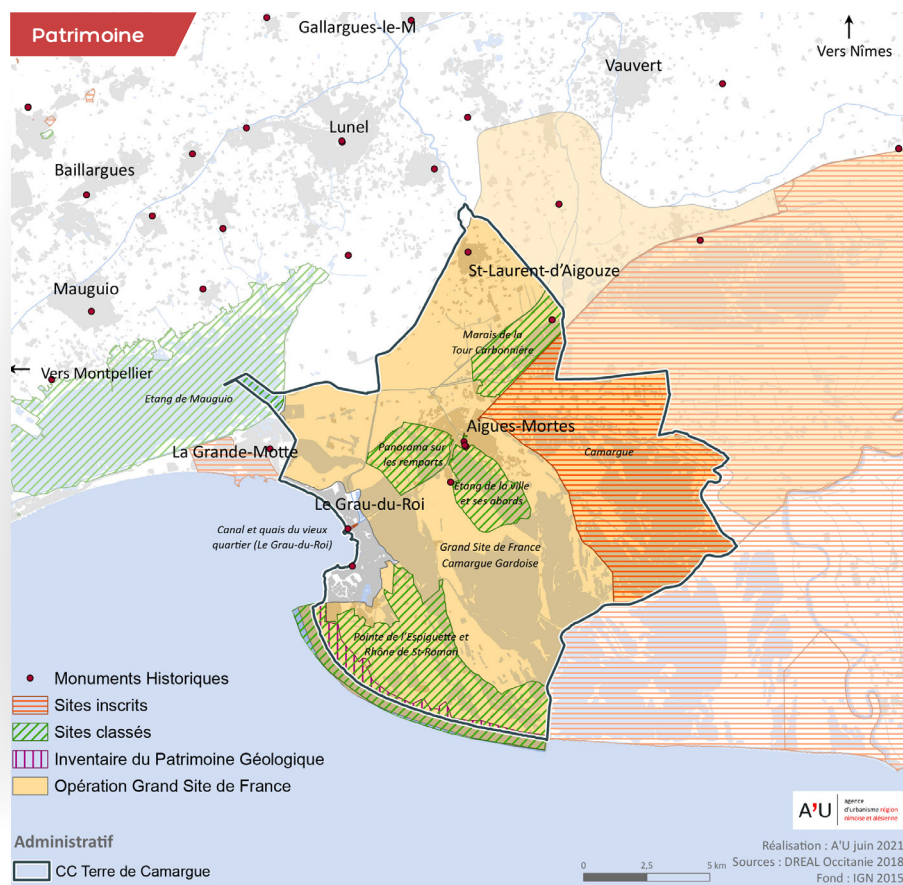
Biodiversité





Un patrimoine naturel et urbain reconnu

Les sites classés et les sites inscrits contribuent à protéger des sites naturels mais aussi urbains. Terre de Camargue compte 13 monuments classés au titre des Monuments Historiques (remparts d'Aigues-Mortes, vestiges du Fort de Peccais, phare de l'Espiguette, arènes de Saint-Laurent d'Aigouze, etc.) ainsi que **7 sites classés** (notamment la pointe de l'Espiguette ou les marais de la Tour Carbonnière) et **3 sites inscrits**. Ces derniers représentent respectivement 23 et 25 % du territoire qui fait partie du **Grand Site de France de la Camargue Gardoise**.



Des traditions vivantes

Enfin, au-delà de l'image emblématique du territoire, composée de flamants roses, de zones humides et de chevaux, le patrimoine camarguais est également immatériel avec des traditions ancrées et vivantes. La culture bouvine est fortement enracinée dans le territoire, qui recense plusieurs manades et compte des événements tels que les abrivados ou les courses camarguaises. Sur la partie littorale du territoire, les tournois de joutes, d'origine médiévale, sont également organisés tous les étés. De manière générale, la programmation culturelle et événementielle est riche, particulièrement en saison estivale.



ENJEUX

- Valorisation du patrimoine urbain et naturel remarquable.
- Prise en compte de(s) identité(s) du territoire.
- Préservation du patrimoine environnemental.
- Préservation des zones humides.
- Gestion et conservation du littoral.
- Gestion de l'impact de l'afflux touristique sur les ressources environnementales.

AXE 1 / UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

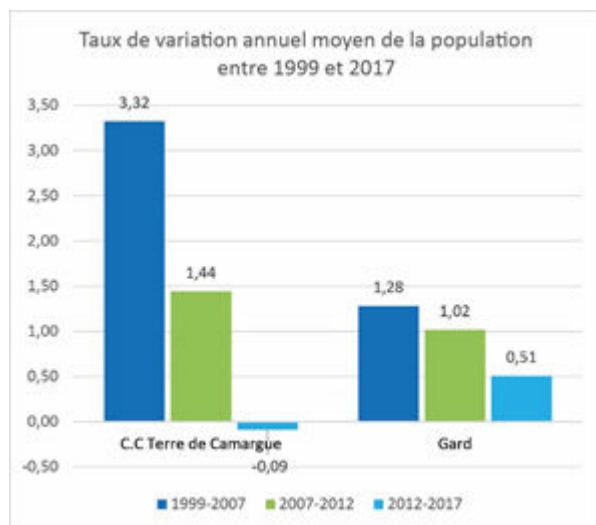
LES PRINCIPAUX ENJEUX SUR LA SOLIDARITÉ

Un territoire attractif à la population vieillissante

Entre 2012 et 2017, Terre de Camargue a perdu 90 habitants soit un **taux d'évolution annuel moyen de la population de -0,09 %/an**. La croissance de la population se tasse depuis 1999, suivant une tendance similaire – bien que plus marquée – à celle observable à l'échelle du département.

Le taux d'évolution légèrement négatif enregistré sur la période récente est dû à un solde naturel négatif, qu'un solde migratoire positif ne suffit pas à compenser. Le territoire est donc attractif mais marqué par le vieillissement de sa population.

En 2017, **il y a 160 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans**. Ce taux est en progression constante depuis 2006 où il s'établissait à 91 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans. Une inversion s'est donc réalisée ces dernières années entre la représentation des jeunes et des personnes âgées sur le territoire. L'indice de vieillesse au sein de Terre de Camargue est le plus élevé de tous les territoires voisins.



Dans le même temps, les ménages de 1 personne sont en progression de +5 points entre 2007 et 2017, au détriment des couples avec enfant(s) qui sont en recul à hauteur de -4 points. Cette progression des ménages de 1 personne est à corréliser avec le vieillissement de la population puisque **52 % des personnes vivant seules ont plus de 65 ans** en 2017.

De grandes résidences principales

Concernant le logement, les résidences secondaires sont dominantes et représentent 67% du parc de logement en 2017. Les résidences principales quant-à-elles sont majoritairement occupées par le propriétaire (56 %) et sont plutôt de grands logements : 63 % des résidences principales comptent 4 pièces ou plus. Cette caractéristique pose la question de l'adéquation entre les logements existants et les caractéristiques des ménages, ces derniers étant représentés à 38 % par des personnes seules.

Une population aux revenus hétérogènes

Au niveau des caractéristiques fiscales des ménages, le revenu médian au sein de la Communauté de Communes de Terre de Camargue s'établit à 20 470 € et varie au niveau des communes entre 20 200 € et 20 800 €, Saint-Laurent-d'Aigouze disposant du revenu le plus élevé. Le taux de pauvreté, quant-à-lui, se situe à 15,1%. La population de Terre de Camargue est donc moins précaire que celle du département, qui fait état d'un revenu médian plus faible (19 490€) et d'un taux de pauvreté plus élevé (19,3 %). Le niveau de vie est également plus élevé que sur les EPCI voisins, excepté sur le Pays de l'Or où le revenu médian s'établit à 22 200€.

Des équipements et services diversifiés

Pour satisfaire les besoins de la population, le territoire compte un certain nombre d'équipements et de services :

- > Les équipements sportifs sont nombreux et variés avec un total de **138 équipements**, soit 7 équipements pour 1 000 habitants, un taux supérieur à celui du département (5 équipements sportifs pour 1 000 habitants). Les équipements sportifs les plus représentés au sein de la communauté de communes sont les courts de tennis et les équipements aquatiques et nautiques, suivis des équipements pour sports de nature.
- > Les équipements culturels comptent notamment 3 médiathèques en réseau qui mettent à disposition 50 000 documents et supports, avec des animations toute l'année (ateliers lecture, ateliers intergénérationnels). Une 4^{ème} médiathèque temporaire ouvre également ses portes en été sur la plage du Boucanet.
- > Les services à la petite enfance sont également bien représentés avec 2 places en crèches pour 10 enfants de moins de 3 ans. Il s'agit d'un taux de couverture supérieur à celui des EPCI voisins (excepté le Pays de l'Or) et au département (1,5 places/10 enfants de moins de 3 ans).
- > Les services aux personnes âgées (EHPAD et autres établissements similaires), toutefois, souffrent d'un taux de couverture faible avec **56 places pour 1 000 personnes de plus de 75 ans**, un taux inférieur à celui du département du Gard (117 places / 1 000 personnes de plus de 75 ans).



ENJEUX

- Maintien d'une offre culturelle et sportive adaptée.
- Adaptation aux évolutions démographiques.
- Développement des services aux personnes âgées.

AXE 1 / UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

➔ **Renforcer son authenticité et son identité, les mettre en valeur**, constitue un axe stratégique pour la communauté de communes.

En effet, Terre de Camargue est un territoire qui dispose d'une identité forte, partagée par les trois communes. Celle-ci est fondée sur un patrimoine historique, matériel et culturel, et environnemental d'exception, son « vivre-ensemble » et sa cohésion sociale y contribuant aussi.

Ces éléments donnent une image positive du territoire localement et internationalement, une reconnaissance et un capital sympathie à maintenir et à adapter, sans en dénaturer les fondamentaux.



Orientation 11 /

DES PATRIMOINES MIS EN VALEUR

À la rencontre des terres et des eaux de Camargue, les patrimoines du territoire sont autant urbains, architecturaux, agricoles que naturels, matériels qu'immatériels. Véritables biens communs, ils sont les principaux vecteurs de l'identité locale. Ce sont aussi des facteurs majeurs de l'attractivité du territoire et de la qualité du cadre de vie.

Face aux menaces et aux évolutions auxquelles elle doit faire face, Terre de Camargue relève le défi de l'adaptation en mettant en valeur ses patrimoines, en conciliant urbanité, ruralité et maritimité, mais aussi tradition et modernité.

La volonté est de réaffirmer le socle de l'identité locale et son appropriation par les habitants tout en renforçant l'attractivité du territoire, dans une stratégie partagée avec le PETR Vidourle Camargue et le Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise.

Transversalités / liens

Projet de territoire du PETR Vidourle Camargue, plan d'actions du SMCG, plan d'actions du Symadrem (plan Rhône), PVD, BCO

Objectif stratégique 1.1.1/

FAIRE VIVRE LE PATRIMOINE MATÉRIEL ET IMMATÉRIEL CAMARGUAIS

Faire vivre les patrimoines emblématiques reconnus, matériels et immatériels, comme le patrimoine plus ordinaire est un défi que souhaite relever Terre de Camargue. Un patrimoine vivant, ce sont aussi une culture et des traditions vivantes, comme la Bouvine, qui cimentent la cohésion sociale, notamment par la sensibilisation et l'éducation culturelle. Terre de Camargue soutient la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO des cultures camarguaises (Gens de la Bouvine).

La valorisation de tous ces patrimoines contribue au rayonnement du territoire et participe ainsi à son dynamisme touristique. Biens communs, dont les sites patrimoniaux, et centres bourgs valorisés participent ensemble au maintien d'une haute qualité du cadre de vie dans lequel l'architecture moderne a toute sa place en produisant le patrimoine de demain et en révélant le patrimoine d'hier.

Objectifs opérationnels

- › Valoriser les biens communs camarguais.
- › Mettre en lumière les éléments de l'architecture ancienne et moderne complémentaires.



Actions phares

- › Ouverture au public du phare de l'Espiguette (Le Grau du Roi)
- › Restauration de Notre-Dame des Sablons (Aigues-Mortes)

Objectif stratégique 1.1.2/

VALORISER L'IDENTITÉ LOCALE DANS LES AMÉNAGEMENTS URBAINS

En réponse aux exigences de la transition écologique et de la sobriété foncière portées par les lois les plus récentes et par le SCoT Sud Gard, Terre de Camargue souhaite promouvoir de nouvelles formes d'aménagement et de construction vertueuses et respectueuses des biens communs, comme les projets de quartiers durables portés par les communes. En écho au projet de territoire du PETR qui encourage un développement urbain harmonieux, l'ambition est d'éviter les distorsions entre un patrimoine emblématique valorisé, un patrimoine ordinaire délaissé et des zones résidentielles ou d'activités économiques déqualifiées.

La requalification des centres-bourgs, marqueurs forts de l'identité locale, est donc un axe important de cette politique d'aménagement du territoire équilibrée. Elle porte autant sur l'aménagement des espaces publics, sur la requalification du bâti dégradé, que sur la redynamisation sociale et économique.

Objectifs opérationnels

- › Développer les chartes paysagères et urbaines.
- › Requalifier et mieux intégrer les zones urbaines dégradées (ZAE).
- › Rénover le bâti patrimonial pour lui donner une nouvelle vie.



Actions phares

- › Requalification des zones d'activités économiques - Volet paysager
- › Mise en place d'une signalétique patrimoniale

AXE 1

UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

Objectif stratégique 1.1.3/

PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE ENVIRONNEMENTAL

Cœur de biodiversité, Terre de Camargue doit poursuivre son engagement pour la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, des paysages et de l'environnement. En effet, ces espaces de protection et d'inventaire écologiques ne sont pas une contrainte car ils préservent des milieux et des paysages du territoire qui constituent le socle de l'identité locale et sont les supports d'activités touristiques de masse et de pleine nature qu'il faut maîtriser.

Une attention particulière est accordée aux milieux aquatiques, tant l'eau façonne la géographie et les paysages du territoire (mer, marais, étang, cours d'eau).

Cet objectif est bien entendu articulé avec la gestion du trait de côte et des risques d'inondation à travers la réalisation d'ouvrages de protection respectueux du fonctionnement de la richesse écologique des milieux concernés.

Objectifs

- › Faire découvrir les richesses écologiques et paysagères.
- › Conforter la protection de la biodiversité reconnue et favoriser la biodiversité ordinaire (faune et flore).
- › Maîtriser l'impact de l'activité humaine sur le littoral.
- › Protéger et valoriser les milieux dunaires.



Actions phares

- › Création de boucles de circulations douces autour de l'axe majeur de la Via Rhôna
- › Entente du golfe d'Aigues-Mortes - Volet protection de la biodiversité
- › Création d'une réserve Naturelle Régionale multi-sites de la Camargue Gardoise

Orientation 1.2/

UNE SOLIDARITÉ RENFORCÉE

Comme le PÉTR, Terre de Camargue ambitionne de renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale pour ses habitants actuels, mais aussi pour les futurs résidents et usagers. Toutefois, face à une population en évolution (croissance démographique et vieillissement) et une société en mutation qui génèrent des attentes et des besoins nouveaux, elle doit s'adapter en proposant une offre d'équipements et de services privilégiant l'équilibre territorial et la cohésion sociale. Si les communes ne souffrent ni d'isolement ni d'enclavement, en revanche certaines catégories de la population n'ont pas toujours un accès facile à ces équipements et services.

La collectivité, communauté de communes, porte en elle la solidarité entre les communes, mais aussi avec les territoires voisins et les partenaires, articulée avec un fonctionnement multipolaire du territoire où Saint-Laurent d'Aigouze a un rôle à jouer aux côtés du Grau du Roi, pôle d'équilibre rayonnant et d'Aigues-Mortes pôle structurant.

Transversalités / liens

SCoT Sud Gard, projet de territoire PÉTR Vidourle Camargue, Projet Social de Territoire Terre de Camargue

Objectif stratégique 1.2.1/

FACILITER LE VIVRE ENSEMBLE ET RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA POPULATION

Les évolutions démographiques passées et à venir, les crises sanitaires et écologiques, imposent aujourd'hui aux collectivités d'adapter l'offre en logements à de nouveaux modes de vivre et de fabriquer la ville. Au-delà des objectifs fixés par les nouvelles lois et le SCoT Sud Gard privilégiant le renouvellement urbain, c'est une stratégie collective en faveur de l'habitat pour tous que Terre de Camargue souhaite porter grâce à l'élaboration d'un document partagé (PLH).

Parallèlement, la collectivité œuvre à une adaptation et à un renforcement de l'accès et de l'offre de services et d'équipements, pouvant passer par une mobilité des services eux-mêmes, pour faire face à la dématérialisation des services publics. Une grande partie des objectifs se trouvent dans le Projet Social de Territoire avec lequel Terre de Camargue souhaite prioriser des actions visant le « bien vivre-ensemble », les liens intergénérationnels, l'accès aux soins, l'accueil petite enfance, les services aux personnes âgées, l'épanouissement individuel et collectif.

Objectifs opérationnels

- › Favoriser le vivre ensemble et les échanges intergénérationnels.
- › Développer les services à la population.
- › Proposer une offre de logements pour tous.



Actions phares

- › Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- › Diagnostic et plan d'actions en faveur du logement des travailleurs saisonniers

Objectif stratégique 1.2.2/

DIVERSIFIER ET MODERNISER L'OFFRE CULTURELLE ET SPORTIVE

Culture et sport sont deux catalyseurs d'intégration et de cohésion sociale au cœur du projet territoire et de société portée par Terre de Camargue. Elle souhaite donc mettre en œuvre une offre culturelle élargie (équipements, animations, événements) assumant son héritage et son identité culturels tout en favorisant l'ouverture sur « le monde », facilitant ainsi l'émancipation des citoyens. La place importante donnée à cette offre culturelle élargie et la mise en réseau des équipements concernés sont aussi un moyen de renforcer l'attractivité du territoire, de faciliter l'appropriation des biens communs et l'enrichissement de l'identité locale.

Offrir aux habitants les moyens d'une pratique sportive épanouie participe pleinement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire. Le projet de la collectivité est donc de participer au développement d'une offre d'équipements de qualité, répartie sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Objectifs opérationnels

- › Doter le territoire d'équipements performants et accessibles.
- › Promouvoir les initiatives et les événements locaux.



Actions phares

- › Création d'une médiathèque intercommunale (Le Grau du Roi)
- › Promotion des sports nautiques pour les jeunes

AXE 2 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE

Une économie essentiellement présentielle

D'un point de vue économique, le territoire est fortement dépendant des dépenses des ménages avec une **sphère présentielle qui concentre 80 % des emplois** en 2019, contre 69 % à l'échelle du Gard. L'emploi au sein de Terre de Camargue est dominé par le secteur tertiaire qui représente 55 % des emplois dans le secteur des commerces, transports et services et 26 % dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Depuis 2008, l'emploi dans le secteur des commerces, transports et services a augmenté de +5 points et atteint une part largement supérieure à celle observée à l'échelle du Gard (42 % des emplois en 2019).

Des activités séculaires valorisées mais fragiles

L'emploi agricole, bien qu'en recul de -2,6 points en 10 ans, représente encore près de **6 % des emplois** sur le territoire (contre 3,6 % à l'échelle du Gard). Les activités économiques traditionnelles et emblématiques de Terre de Camargue telles que la pêche, la production de sel et la viticulture se maintiennent et sont valorisées d'un point de vue touristique. En 2018, les marais salants représentent près de 3 950 ha soit 38 % des espaces agricoles du territoire, suivis par les vignobles (2 140 ha soit 19 %) et les prairies (1 930 ha soit 10 %). En 2020, le territoire compte 25 exploitations ayant de l'élevage (sur 129 exploitations au total), soit un cheptel de 822 Unités Gros Bétail dont 48 % d'ovins et 44 % d'équins. De nombreux labels de qualité reconnaissent la valeur des produits agricoles locaux : 1 label AOP (Taureau de Camargue) et 7 labels IGP (Miel de Provence, Riz de Camargue, Volailles du Languedoc, Vins Sable de Camargue, Coteaux du Pont du Gard, Pays d'Oc, Gard). La Production Brute Standard s'établit à plus de 25 millions d'euros en 2020, soit près de 196 000 euros par exploitation en moyenne (contre un peu plus de 131 000 euros à l'échelle du Gard). La production agricole de Terre de Camargue peut donc être qualifiée de production à haute valeur ajoutée.

Toutefois, le changement climatique, qui s'accélère, menace les productions agricoles avec :

- des périodes de sécheresse plus longues et plus intenses,
- une hausse du niveau de la mer avec un risque d'intrusions marines et une salinisation des sols déjà à l'œuvre,
- un dérèglement des cycles de production,
- des événements météorologiques extrêmes plus fréquents (grêle, épisodes orageux, etc.).

Des capacités touristiques importantes

Grâce à ses paysages, ses traditions, son ouverture sur le littoral et ses ports de plaisance, la Communauté de Communes Terre de Camargue dispose d'une forte attractivité estivale. Cette dernière se traduit notamment par la possibilité pour le territoire de multiplier sa population permanente par 10 en période estivale, du fait d'importantes capacités d'accueil en hébergements collectifs et en résidences secondaires. Terre de Camargue compte 645 chambres d'hôtels, 6 355 emplacements de camping et 2 541 lits en autres hébergements collectifs. 48 % des emplacements de campings disposent de 4 à 5 étoiles (haut de gamme) et 41 % ont 3 étoiles (milieu de gamme). Enfin, les **résidences secondaires** représentent un potentiel d'accueil d'environ **82 500 lits**.



Une activité commerciale fortement marquée

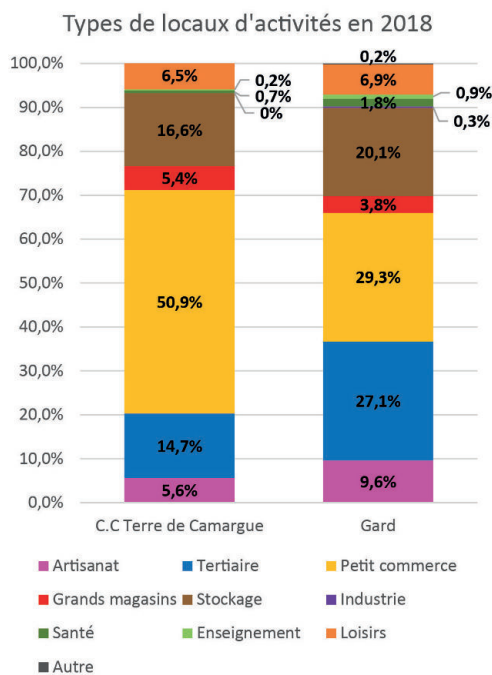
Du fait de son attractivité touristique, le territoire compte un grand nombre de commerces et de surfaces commerciales, visant notamment à répondre aux besoins de la population permanente mais aussi saisonnière. En effet, le territoire dispose de très fortes densités en surfaces commerciales au regard de sa population permanente :

- 334 m²/100 habitants de surfaces commerciales de petits magasins (<400m²) contre 124 m²/100 habitants à l'échelle du Gard,
- 176 m²/100 habitants de très grandes surfaces commerciales (>= 2 500m²) contre 56 m²/100 habitants à l'échelle du Gard.

Ces taux sont largement supérieurs à ceux des EPCI voisins et du département et s'expliquent notamment par l'important afflux estival de population.

De même, du fait de cette attractivité, le territoire compte une part importante de restaurants, qui représentent plus de 38% des commerces (28 % à l'échelle du Gard). Concernant les grands magasins, depuis 2016, plusieurs passages en Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) ont eu lieu, avec notamment des 4 avis favorables pour des extensions de magasins sur les communes du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes.

De manière générale, à l'échelle du territoire, les locaux d'activité sont dominés par le petit commerce qui représente 51 % des locaux (contre 29 % à l'échelle du Gard). Les activités de stockage et de dépôt arrivent en deuxième position (17 % des locaux), suivies par l'activité tertiaire (15 % des locaux, le taux le plus faible par rapport aux territoires voisins).



Des zones d'activités à requalifier

Terre de Camargue compte 4 zones d'activités, dont 2 sur la commune du Grau du Roi, 1 sur Aigues-Mortes et 1 sur Saint-Laurent-d'Aigouze. Certaines d'entre-elles, localisées en entrées de ville pourraient être requalifiées avec un traitement urbain plus qualitatif, l'amélioration des liaisons internes à la zone et vers le centre-ville, notamment pour les modes doux, et la restructuration du foncier économique.



ENJEUX

- Diversification de l'économie présentielle.
- Préservation des espaces et des emplois agricoles.
- Valorisation des productions agricoles locales.
- Adaptation des activités au changement climatique.
- Maintien des activités séculaires.
- Optimisation du foncier économique.

AXE 2 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE L'ÉCONOMIE

Une desserte multimodale

Territoire carrefour, Terre de Camargue dispose d'une desserte multimodale croisant voie ferrée, lignes de transports en commun, infrastructures cyclables et réseau routier structurant. En outre, elle est située à proximité d'infrastructures d'envergure européenne : l'aéroport de Montpellier et l'autoroute A9 sont à 20 mn en voiture.

La voie ferrée Nîmes–Le Grau du Roi compte des arrêts dans chacune des communes du territoire. La fréquence est de **10 TER quotidiens dans les deux sens en période estivale et 5 le reste de l'année**. En 2019, à l'automne, 62 voyageurs par jour ont été enregistrés au Grau du Roi, 43 à Aigues-Mortes et 2 à Saint-Laurent-d'Aigouze contre respectivement 1 404, 168 et 19 voyageurs/jour en été. Un contrat d'axe est actuellement en cours de réflexion avec pour objectif de mettre en œuvre une stratégie pour calibrer l'offre ferroviaire en fonction de la répartition de la population, du potentiel de développement urbain, de l'intermodalité autour de l'axe et des capacités techniques de la ligne.

De plus, deux lignes LiO Occitanie relient le territoire à Montpellier et à Nîmes. La ligne 132 relie la Grande Motte à Nîmes avec des arrêts au sein des trois communes du territoire et 10 aller-retours par jour. La ligne 606 compte 6 allers-retours par jour Le Grau du Roi - Montpellier et 6 allers-retours Aigues-Mortes - Le Grau du Roi - Montpellier.

Concernant les modes actifs, des infrastructures cyclables diverses sont présentes sur le territoire, avec notamment une voie verte qui relie la Pointe de l'Espiguette à Vauvert, en passant par Aigues-Mortes. Sur cette dernière plus de 180 000 passages ont été enregistrés en 2019 au point de comptage Le-Grau Etang du Médard (dont 20 % au cours du seul mois d'août), 81 000 passages à Aigues-Mortes – Malamosque et 46 000 à la Tour Carbonnière.

Enfin, Terre de Camargue dispose d'un réseau routier comptant des axes structurants, notamment la D62 qui, selon les points de comptage, enregistre jusqu'à 16 500 passages par jour en moyenne sur l'année. La D46 est également structurante avec 8 400 passages journaliers enregistrés au niveau d'Aigues-Mortes.



Des modes actifs bien représentés

Bien que le taux de motorisation des ménages soit supérieur à celui du département (87,4 % des ménages disposent d'au moins une voiture contre 86,3 % pour le Gard), la part de la voiture dans les déplacements domicile-travail est inférieure à celle du département. En effet, au sein de Terre de Camargue, environ 80 % des déplacements domicile-travail (DT) s'effectuent en voiture contre 83 % à l'échelle du Gard. Les modes actifs sont plus fortement représentés avec **7,6 % des déplacements DT qui se font en marche à pied et 4,3 % en vélo** (contre 5,6 % et 3,8 % à l'échelle du département). La part des transports en commun reste faible avec seulement 1,5 % des déplacements soit 2,3 points de moins qu'à l'échelle du Gard.

Des déplacements domicile-travail concentrés au sein du territoire et tournés vers l'Hérault

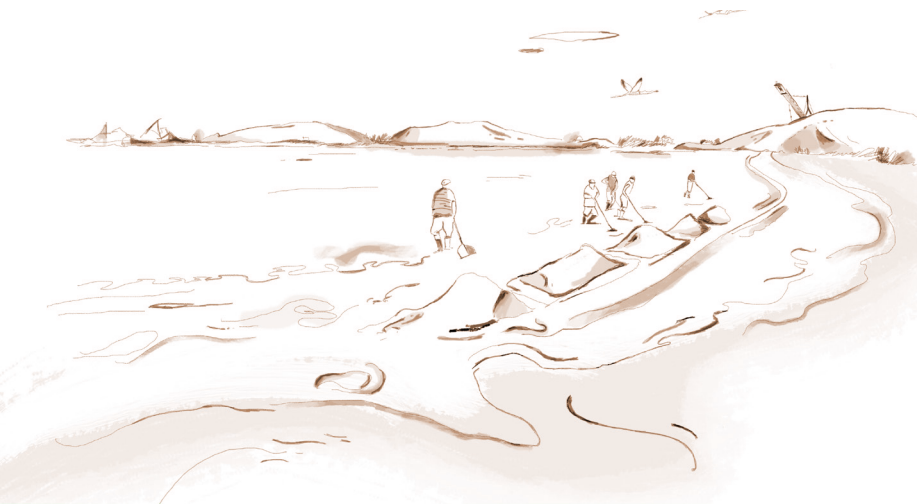
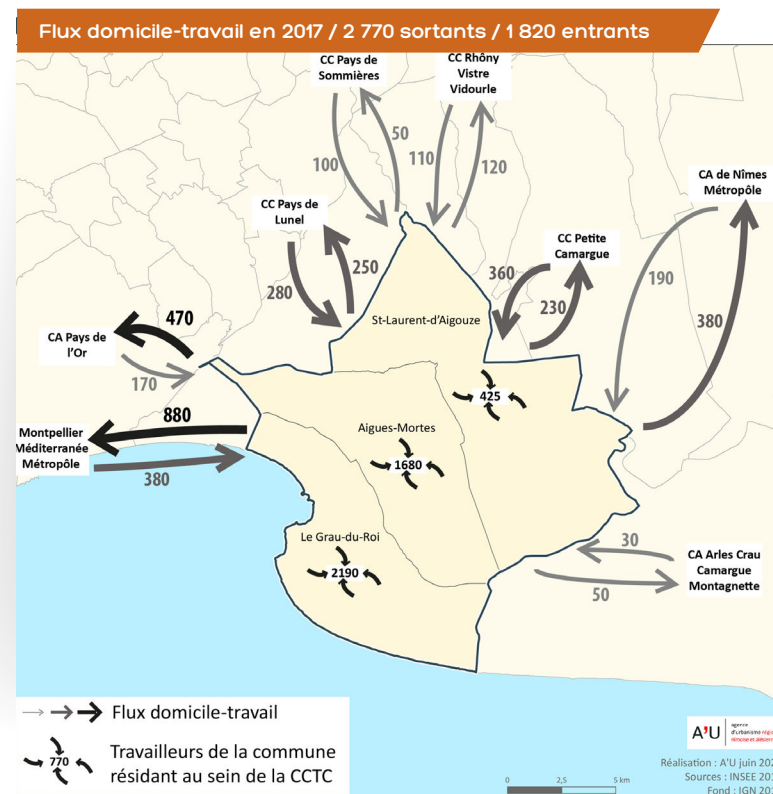
Les déplacements domicile-travail, qui constituent une part importante des déplacements quotidiens, se font principalement à l'intérieur du territoire : **61 % des actifs de Terre de Camargue travaillent sur le territoire**, principalement sur les communes du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes.

La communauté de communes échange également des travailleurs avec les territoires voisins et principalement avec l'Hérault : 58 % des actifs sortants travaillent dans l'Hérault. Les EPCI vers lesquels le territoire est le plus tourné sont les suivants :

- > 32 % des sortants vers Montpellier Méditerranée Métropole,
- > 17 % des sortants vers la CA du Pays de l'Or,
- > 14 % des sortants vers la CA Nîmes Métropole.

A l'inverse, un certain nombre de travailleurs entre au sein du territoire en provenance d'EPCI voisins :

- > 21 % des entrants de Montpellier Méditerranée Métropole,
- > 20 % des entrants de la CC Petite Camargue,
- > 16 % des entrants de la CC du Pays de Lunel.



ENJEUX

- Développement des mobilités alternatives et innovantes.
- Renforcement de l'intermodalité.
- Développement des infrastructures dédiées aux modes actifs (marche, vélo...).
- Gestion des flux de stationnement estivaux.

1 / Une terre de partages actrice du changement face à de nouveaux défis

AXE 2 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

➤ Promouvoir **une économie et des mobilités s'adaptant, par des solutions et des politiques variées et originales, aux nouvelles attentes sociétales et au changement climatique** constitue le deuxième axe stratégique pour la communauté de communes.

Des changements importants sont effectivement en cours dans ces domaines et le territoire dispose d'atouts pour les accompagner : une économie centrée sur le tourisme qui doit s'adapter et se diversifier vers d'autres champs en lien avec les spécificités locales, et des modes de mobilité à développer en profitant de la proximité et des vecteurs de mobilité qu'offre le territoire.



Orientation 2.1/

UNE ÉCONOMIE ET DES EMPLOIS DIVERSIFIÉS

Le territoire de la communauté de communes Terre de Camargue accueille un tissu d'activités significatif. Naturellement, celles liées au tourisme occupent une place prédominante, constitutive de l'attractivité du territoire. Il est donc important de conforter ces activités, mais dans un contexte économique, écologique et sociétal en évolution, il est important aussi d'accompagner leur évolution. C'est le même enjeu pour les autres activités présentes sur le territoire, parfois depuis longtemps. Malgré ce qu'apporte le tourisme, il est aussi nécessaire de penser une diversification de l'économie, afin d'offrir davantage d'emplois, notamment des emplois fortement qualifiés générateurs de richesse pour le territoire.

Transversalités / liens

PAT PETR Vidourle Camargue, PCAET Terre de Camargue, Grand Site de France Camargue Gardoise (Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise)

Objectif stratégique 2.1.1/

VALORISER LES ACTIVITÉS SÉCULAIRES ET PRIVILÉGIER LES PRODUITS LOCAUX

Terre de Camargue est riche d'un certain nombre d'activités porteuses de valeurs mais aussi d'identité (la pêche, l'exploitation du sel, la culture de la vigne, etc.) car historiques ou très ancrées dans notre territoire et l'image qu'il renvoie. Il y a un enjeu majeur à ce qu'elles puissent continuer à exister et à se développer, même si les changements climatiques, économiques et sociétaux les obligeront à évoluer. Le Projet Alimentaire Territorial du PETR Vidourle-Camargue ainsi que le Plan Climat Air Energie Territorial Terre de Camargue axent une partie significative de leurs efforts dans cette direction, le projet de territoire s'inscrit en cohérence avec elles.

Objectifs opérationnels

- › Préserver les activités maritimes
- › Favoriser une agriculture et une production alimentaire locales



Actions phares

- › Création d'une coopérative de vente de produits locaux
- › Elaboration d'une charte «Commerce engagé»

Objectif 2.1.2/

ACCOMPAGNER UNE AGRICULTURE DE HAUTE QUALITÉ

Déjà engagée dans une recherche qualitative depuis de nombreuses années, l'agriculture de notre territoire doit poursuivre son évolution, pour faire face aux nouvelles attentes et exigences de consommateurs soucieux d'une bonne alimentation et d'un environnement préservé, ainsi qu'aux défis climatiques. Une telle adaptation doit se faire en préservant l'emploi et les terres agricoles, face aux autres usages du sol ou à la dégradation. Quant à la valorisation commerciale des productions dans une optique qualitative, elle est également plus importante que jamais. Terre de Camargue porte fortement ces enjeux, via son projet de territoire mais aussi son Plan Climat Air Energie Territorial, en cohérence avec le Projet Alimentaire Territorial et le projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue.

Objectifs opérationnels

- › Adapter les pratiques agricoles face à la salinité
- › Rendre compatibles les modes de production avec le changement climatique et la préservation de la biodiversité



Actions phares

- › Mise en œuvre du Programme Alimentaire de Territoire
- › Mise en œuvre de la phase 1 « Résilience des activités agricoles »

AXE 2 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

Objectif stratégique 2.1.3/

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UN VÉRITABLE ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE

Au-delà de la pertinence des champs-mêmes de nos entreprises et de leurs qualités propres, il est important que toutes les conditions soient réunies pour qu'elles puissent s'épanouir et perdurer dans le territoire Terre de Camargue, ainsi que pour faciliter l'émergence de nouvelles entreprises. Pour cela, il faut agir sur la formation des acteurs des entreprises, sur la disponibilité et la qualité des terrains, dans une optique de requalification de l'existant et de densification qualitative, mais aussi celles des locaux dédiés aux entreprises. Il est nécessaire également de veiller à maintenir un équilibre entre commerces permanents de proximité et commerces touristiques, plus particulièrement dans les centre villes. Enfin, il convient de créer les conditions d'un développement d'activités diversifiées et innovantes, au-delà du champ dominant de l'économie présentielle.

Objectifs opérationnels

- › Faciliter l'accès à la formation, à l'emploi et l'aide au recrutement
- › Réinvestir le foncier et l'immobilier commercial ou artisanal
- › Développer les activités économiques hors de la saison touristique
- › Adapter les activités économiques aux changements (socio-économiques, climatiques...)
- › Accompagner les entreprises et les projets innovants



Actions phares

- › Création d'un centre de formation des métiers du nautisme et du tourisme durable
- › Création d'un cluster de la mer (Le Grau du Roi)
- › Accompagnement des entreprises innovantes (environnement, énergie, patrimoine)

Objectif stratégique 2.1.4/

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE

Devenu en quelques décennies le fer de lance de l'économie du territoire, le tourisme doit lui aussi évoluer face aux évolutions sociales et climatiques. C'est d'abord un tourisme moins impactant sur le territoire qui doit être promu, cette évolution passant par un élargissement de la période touristique, qui permette une meilleure répartition sur l'année des flux. Le plan d'actions Grand Site de France du SMCG va dans ce sens. C'est ensuite un tourisme vertueux qui doit être favorisé, dans ses usages et pratiques, une sensibilisation et un partage des enjeux et évolutions avec les acteurs du tourisme et les visiteurs étant à développer. Enfin, comme pour les autres activités économiques, le changement climatique doit être anticipé par la filière touristique, qu'il s'agisse de l'augmentation des températures et des limitations d'eau ou encore de l'évolution du trait de côte, pour ne pas aggraver son impact environnemental, voire de le réduire.

Objectifs opérationnels

- › Structurer une offre touristique hivernale



Actions phares

- › Finalisation de la Via Rhône (Le Grau du Roi)
- › Elaboration et animation d'une charte du tourisme durable de la Camargue Gardoise

Orientation stratégique 2.2/

UNE OFFRE COMPLÈTE DE MOBILITÉS TERRESTRES ET FLUVIALES

Territoire longtemps relativement isolé, à l'échelle de l'Histoire, il a pu s'arrimer aux grands axes de communication avec le temps, et le développement du tourisme a notamment permis le développement d'un réseau routier structurant, venant s'ajouter à un des rares axes ferroviaires desservant le littoral. Pour autant, la capacité des réseaux routiers existants atteint parfois ses limites, tandis que la desserte ferroviaire, si elle a le mérite d'être encore existante, reste trop faible. Au-delà de ces modes de déplacement, le développement des mobilités douces est un enjeu fort pour ce territoire, et pas seulement du fait de son attractivité touristique, le vélo du quotidien pouvant tout à fait avoir sa place. Enfin, la présence d'un réseau de canaux interconnectés, et connectés au golfe d'Aigues-Mortes, laisse augurer de nouvelles mobilités possibles.

Transversalités / liens

PCAET Terre de Camargue, projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue, plan d'actions du SMCG

Objectif stratégique 2.2.1/

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE PARTENARIALE DE MOBILITÉ

L'échelle des trois communes que compose Terre de Camargue est d'une grande pertinence sur le plan du fonctionnement territorial, et notamment celui des mobilités ; le territoire constitue un vrai petit bassin de mobilité cohérent. Pour autant, il s'inscrit naturellement dans des territoires plus vastes et, pour ne pas se retrouver trop isolé, il est important que la connexion aux territoires voisins soit optimisée, notamment dans l'optique des déplacements quotidiens pour le travail et de l'accès aux grands équipements des agglomérations proches. L'enjeu est également que la réflexion soit conduite conjointement avec les territoires en question et qu'une gouvernance commune puisse être mise en place pour la mise en œuvre et le suivi des projets et des flux.

Objectifs opérationnels

- › Coordonner les différentes politiques de transports sur le territoire
- › Développer le TER sur la ligne Nîmes - Le Grau du Roi



Actions phares

- › Elaboration d'une stratégie de mobilité communautaire
- › Mise en œuvre d'un contrat d'axe ferroviaire Nîmes – Le Grau du Roi

AXE 2 / DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

Objectif stratégique 2.2.2/

DÉVELOPPER LES MOBILITÉS ALTERNATIVES

Les congestions routières, en période touristique ou toute l'année aux heures de pointe du matin et du soir, démontrent l'impérative nécessité de promouvoir toutes les alternatives en matière de mobilité. Cela veut dire promouvoir le développement de tous les modes de déplacement alternatifs au véhicule individuel utilisé seul, mais aussi faire évoluer les usages en matière de déplacements. Les bénéfices sont nombreux : fluidité des déplacements, réduction de la pollution et de ses impacts sur la santé et l'environnement, diminution du stress des habitants et du risque d'accident, etc. Les mobilités alternatives favorisent des modes de vie plus apaisés, soucieux de l'environnement, et par conséquent attractifs, contribuant ainsi à une image revalorisée du territoire. Au-delà des objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial, mais aussi du projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue, et du plan d'actions du SMCG, le projet de territoire affirme fortement cette volonté.

Objectifs opérationnels

- › Poursuivre l'aménagement du réseau de pistes cyclables
- › Développer les transports maritimes et fluviaux



Actions phares

- › Mise en place d'un système unifié de location de vélos (SMCG)
- › Promotion de l'auto-partage et aménagement d'aires de covoiturage

Objectif stratégique 2.2.3/

RENFORCER LA MULTIMODALITÉ

Notre territoire étant doté d'une infrastructure de mobilité conséquente, avec un réseau ferroviaire et routier ainsi qu'un nombre important de chemins et de voies d'eau, les conditions sont réunies pour favoriser le développement d'un usage combiné et optimisé de différents modes de déplacement. La mise en place d'un vaste réseau multimodal à l'échelle du territoire doit permettre de faciliter la mobilité, tout en limitant les impacts négatifs de certains modes, en particulier dans les secteurs urbains. Cela passe par la mise en place d'un mode de gestion globale des flux de circulation et de stationnement, estivaux en particulier.

Objectifs opérationnels

- › Aménager des pôles d'échanges multimodaux
- › Apaiser la circulation dans les centres villes



Actions phares

- › Aménagement des Pôles d'Echanges Multimodaux du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes
- › Développement d'une navette fluviale entre Aigues-Mortes et Le Grau du Roi

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le



ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE

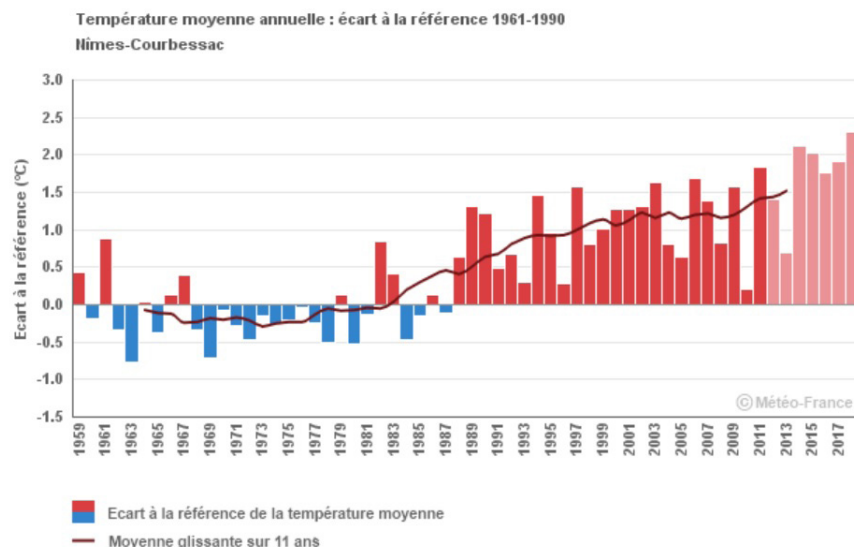
AXE 3 / UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

LES PRINCIPAUX ENJEUX DE LA TRANSITION CLIMATIQUE

Un changement climatique qui s'accroît

À l'échelle du département du Gard, il est possible d'observer un réchauffement depuis le début des années 1980. D'après les relevés réalisés à Nîmes, les anomalies de températures négatives à la moyenne sont rares, voire quasi-inexistantes, tandis que les anomalies positives ne cessent de croître. Au sein du secteur Camargue +1,7°C ont été enregistrés sur les températures moyennes entre 1959 et 2019 et, selon le scénario tendanciel, entre **+3,5°C et +5°C sont attendus d'ici 2100** dans le Gard.

Les conséquences de ce changement climatique sont multiples : raréfaction de la ressource en eau, événements climatiques extrêmes plus fréquents, perturbation des cycles biologiques et des activités humaines (tourisme, agriculture, santé publique, qualité de vie, etc.). Parmi les changements majeurs susceptibles d'impacter Terre de Camargue, la hausse du niveau de la mer (prévue entre +0,8 et +1 m d'ici la fin du siècle) pourrait avoir des conséquences majeures sur la configuration et l'organisation actuelle du territoire (salinisation des terres agricoles, recul stratégique des activités humaines, vulnérabilité accrue aux inondations, etc.).

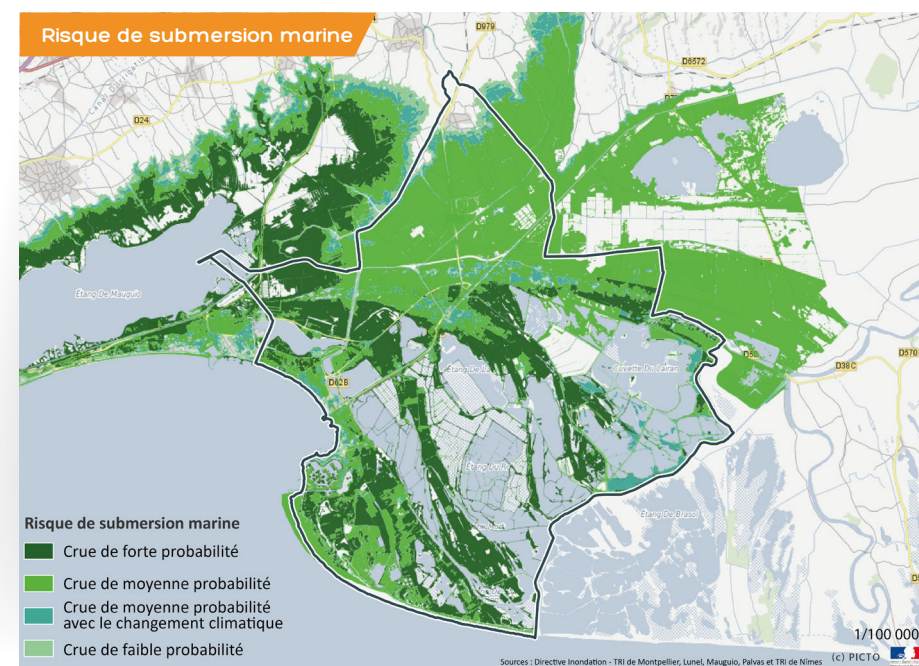


Un risque inondation omniprésent, à la fois par submersion et par débordement

Localisé à la confluence de trois bassins versants et face à la mer, le territoire présente une forte vulnérabilité au risque inondation. En effet, 95 % de la CC Terre de Camargue est classé en zone rouge du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) et **la totalité de sa population vit en zone inondable**.

Concernant spécifiquement l'aléa submersion, la quasi-totalité du territoire est concernée.

L'extension spatiale de ces phénomènes risque de s'aggraver dans les années à venir du fait du changement climatique.



Une gestion multi-acteurs du risque inondation

Le risque inondation sur le territoire est un enjeu qui mobilise un panel d'acteurs :

- Les deux Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) Vidourle et Vistre-Vistrenque portent les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) qui permettent la mise en place d'une politique globale contre les inondations à l'échelle du bassin de risques. Dans ce cadre, trois types d'actions sont menées : des actions de gestion de l'aléa, des actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens et des actions liées à la sensibilisation et à la culture du risque.
- Le Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer (SYMADREM) intervient sur le périmètre du « Grand delta du Rhône » et compte 220 km de digues fluviales et 30 km d'ouvrages maritimes. Il porte le Plan Rhône et s'apprête à lancer la stratégie « littoral », qui constitue la première étape préalable à l'élaboration d'un PAPI littoral. Celle-ci vise à établir un diagnostic de territoire sur le recul du trait de côte et la submersion marine et à définir les actions à mettre en œuvre face à ces risques naturels, dans un contexte d'élévation du niveau marin.
- La communauté de communes Terre de Camargue qui a récemment transféré sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondations (GEMAPI) au SYMADREM et à l'EPTB Vidourle, et délégué sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques à l'EPTB Vistre-Vistrenque.

Des ouvrages de protection divers et entretenus

Face au risque submersion, le territoire dispose de plusieurs ouvrages de défense (digues, cordons dunaires, enrochements etc.). Ces derniers sont régulièrement entretenus, avec plusieurs travaux réalisés ces dernières années ou en cours actuellement : renforcement des digues (terrassements, confortements), rechargement sableux des cordons dunaires, végétalisation, etc. Parallèlement, des réflexions sont menées sur de nouvelles solutions pour limiter l'érosion et la progression de la mer, avec par exemple la possibilité éventuelle de créer des dunes naturelles plutôt que des enrochements (plage du Boucanet).



ENJEUX

- Adaptation au changement climatique.
- Limitation de la vulnérabilité aux risques naturels.
- Anticipation de la hausse du niveau de la mer.
- Gestion et conservation du littoral.

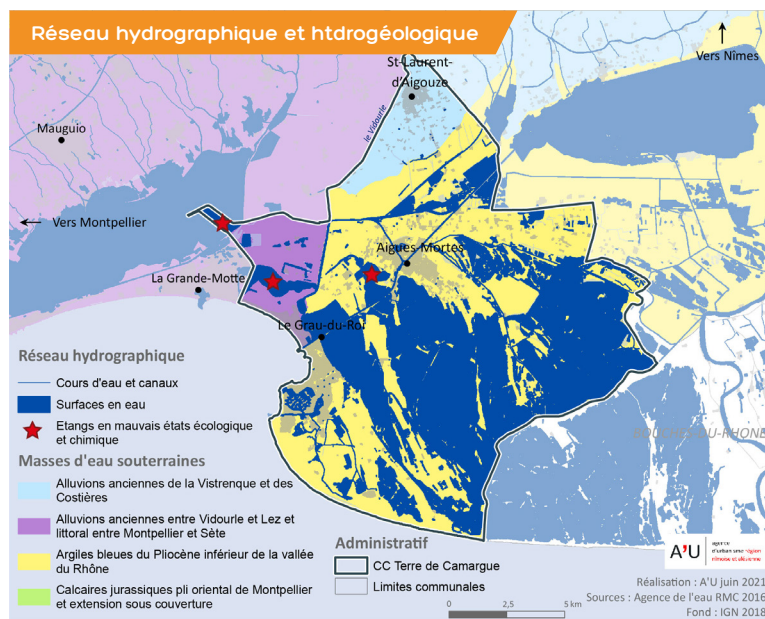
AXE 3 UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES RESSOURCES

Des masses d'eau souterraine et de surface en mauvais état qualitatif

Au sein de Terre de Camargue, les surfaces en eau représentent 16% du territoire et les zones humides 36% soit plus de **la moitié du territoire couvert par des milieux liés à l'eau**. Trois masses d'eau souterraines s'étendent sous le territoire, en bon état quantitatif mais en mauvais état qualitatif pour deux d'entre-elles³, notamment du fait de pollutions par les pesticides et les nitrates. Des états dégradés sont également identifiés sur certains cours d'eau et plans d'eau de surface :

- > les étangs du Ponant, de l'Or et de la Marette, ainsi que le Vistre présentent à la fois un mauvais état écologique et un mauvais état chimique, du fait de la présence de substances dangereuses, de pesticides et de substances ubiquistes,
- > l'étang du Médard présente un mauvais état écologique.



Concernant l'approvisionnement en eau, Terre de Camargue ne compte aucun captage d'alimentation en eau potable. Son approvisionnement dépend pour moitié du captage d'Aimargues et pour autre moitié de l'eau potabilisée du Rhône. Toutefois, 622 milliers de m³ ont été prélevés sur le territoire en 2018, dont 99 % à destination de l'industrie et des activités économiques et 1 % à destination de l'irrigation. Les eaux prélevées pour l'activité économique sont des eaux continentales et celles pour l'irrigation des eaux souterraines.

Le territoire compte une seule station d'épuration, située au Grau du Roi et créée en 1997. Cette dernière, qui fonctionne par boue activée avec une aération prolongée à très faible charge, est conforme à la fois en équipement et en performance. Sa capacité nominale est de 100 000 équivalent-habitant, ce qui permet de gérer l'afflux saisonnier de population. Les rejets de la station sont effectués dans l'eau côtière de la Camargue gardoise.

Enfin, un réseau de 380 km de canalisations d'eau potable et d'eaux usées dessert le territoire. Bien dimensionné pour répondre aux besoins en période estivale, ce réseau est cependant vieillissant (fuites, infiltrations, etc.).

Une production de déchets en augmentation

En 2019, 24 754 tonnes de **déchets ménagers et assimilés** ont été collectés soit **603 kg/habitant** (basé sur le chiffre de la population DGF⁴) contre un ratio de 576,8 kg/hab à l'échelle du Gard en 2017. En proportion, Terre de Camargue produit donc plus de déchets qu'à l'échelle du Gard et ce chiffre est en augmentation ces dernières années puisqu'il s'établissait à 567 kg/hab en 2017. Les déchets dont la production a augmenté ces dernières années sont les emballages et le verre.

Le territoire est équipé de plusieurs structures de gestion des déchets notamment :

- > 1 plateforme de compostage au Grau du Roi qui dispose d'une capacité réglementaire de 1 600 tonnes/an de déchets végétaux et une capacité nominale de 2 500 tonnes par an,
- > 3 déchèteries (1 par commune),
- > 2 points propres au Grau du Roi.

³ Alluvions anciennes Vistrenque et Costières et Alluvions anciennes entre Vidourle, Lez et littoral.

⁴ La population DGF (dotation globale de fonctionnement) inclut la population principale, majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane située dans une aire d'accueil des gens du voyage. Dans la mesure où l'attractivité estivale du territoire est forte, ce chiffre est plus pertinent pour estimer des ratios de production de déchets que la seule population permanente.

Un secteur résidentiel énergivore

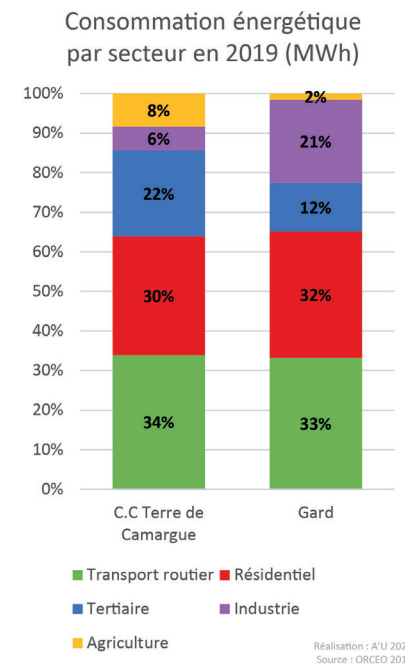
Le **secteur résidentiel** est le secteur le plus consommateur d'énergie au sein de la CC Terre de Camargue, avec **30 % des consommations** (32 % à l'échelle du Gard).

En comparaison avec les EPCI voisins, il s'agit du seul territoire où le secteur résidentiel est plus consommateur que celui des transports. Cette configuration peut s'expliquer par la forte proportion de logements énergivores : d'après les Diagnostics de Performances Energétiques de l'ADEME, 33 % du parc de logements de Terre de Camargue sont composés de classes E ou plus, contre seulement 18 % à l'échelle du Gard. A l'inverse les classes les plus vertueuses sont assez peu représentées avec à peine plus de 8 % de logements classés A ou B.

Le secteur tertiaire apparaît également comme un secteur consommateur avec 22 % des consommations contre 12 % à l'échelle du Gard.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, 55 % des émissions sont produites par le secteur des transports et 21 % par le secteur résidentiel, des parts légèrement supérieures à celles observées à l'échelle du Gard.

Enfin, près de 38 GWh ont été produits en énergie renouvelable sur le territoire en 2019 (chaleur bois-énergie et panneaux photovoltaïques). Cela ne représente que **9 % de la consommation totale d'énergie** (près de 2 fois moins qu'à l'échelle du Gard). Un potentiel de production ENR est présent au sein territoire, notamment pour le photovoltaïque, dans la mesure où Terre de Camargue bénéficie d'un bon ensoleillement. L'état initial de l'environnement du SCoT Sud Gard estime qu'au sein des zones d'activités économiques ou d'équipements et des espaces de sports et loisirs, 6 500 MWh/an pourraient être produits en toiture et 3 470 MWh/an en ombrières sur parkings à Terre de Camargue. De plus, la méthanisation pourrait elle aussi être développée à partir des sous-produits de la viticulture.



ENJEUX

- Gestion et préservation de la ressource en eau.
- Restauration du bon état qualitatif et écologique des masses d'eau, des étangs et des cours d'eau.
- Réduction et valorisation des déchets ménagers et assimilés.
- Rénovation du parc de logements dégradé et énergivore.
- Inscription dans la transition énergétique.

1 / Une terre de partages actrice du changement face à de nouveaux défis

AXE 3 / UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

➤ Une volonté conjointe de protéger ce qui est précieux au territoire tout en anticipant raisonnablement les évolutions en matière d'occupation de l'espace, d'aménagement du territoire et de mobilisation des ressources, tel est le troisième axe stratégique pour la communauté de communes.

Du fait de sa géographie, Terre de Camargue doit faire face aux défis croissants liés au changement climatique, avec la volonté de trouver des solutions innovantes en se positionnant comme un territoire à la pointe de l'expertise dans ce domaine.



Orientation 3.1/

UN LABORATOIRE DES RISQUES HYDRAULIQUES

Inondation par débordement, rupture de digues, inondation par ruissellement, submersion marine : rares sont les territoires comme celui de Terre de Camargue soumis à l'ensemble de ces risques. Ce n'est pas une fatalité pour Terre de Camargue, mais une opportunité de construire une expertise dynamique et vivante des facultés d'adaptation à développer et des solutions à mettre en place pour y faire face. Cette expertise pourra être partagée et valorisée sur d'autres territoires confrontés aux mêmes contraintes.

Transversalités / liens

PCAET Terre de Camargue, plan d'actions SYMADREM (PAPI littoral), projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue, EPTB Vistre et Vidourle-Camargue, plan d'actions du SMCG

Objectif stratégique 3.1.1/

SE PROTÉGER DES RISQUES D'INONDATION ET DE SUBMERSION CROISSANTS

Terre de Camargue fait l'objet d'une concentration rare de risques hydrauliques qui impactent la vie quotidienne de toute la population (habitat, économie et emploi, loisirs...). Des stratégies collectives doivent être déployées à l'échelle des entreprises et de tous les acteurs du territoire, mais aussi à l'échelle de chaque individu, avec des comportements adaptés et responsables, pour une meilleure compréhension de ces risques, ainsi qu'une protection et mise en sécurité facilitées.

Objectifs opérationnels

- › Adapter l'habitat et les aménagements urbains au risque inondation
- › Anticiper les résiliences à mettre en place
- › Développer la gestion positive des crues



Actions phares

- › Développement de la culture du risque et adaptation au changement climatique
- › Accompagnement des projets innovants en lien avec le risque
- › Gestion positive des crues via les zones humides

Objectif stratégique 3.1.2/

CONSTRUIRE UNE POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE ET DE GESTION DU TRAIT DE CÔTE COORDONNÉE

Terre de Camargue dispose d'une identité forte liée à son histoire de territoire en constante évolution du trait de côte, et à ses capacités à s'adapter aux nouvelles conditions géographiques et climatiques. Pour autant, elle partage une partie de ces traits avec des territoires voisins, la Camargue deltaïque et la région des étangs littoraux héraultais, et il sera plus efficace qu'une vraie réflexion collective soit conduite avec eux, dans le domaine environnemental et pour faire face à la montée des eaux.

Objectifs opérationnels

- › Favoriser la gestion concertée du littoral
- › S'associer avec les territoires voisins et les partenaires pour conduire les actions de préservation environnementale
- › Coordonner les différentes politiques environnementales mises en œuvre sur le territoire



Actions phares

- › Elaboration et mise en œuvre du PAPI Littoral
- › Entente du Golfe d'Aigues-Mortes - Volet gestion du trait de côte

AXE 3

UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

LA STRATÉGIE ET LES ACTIONS PRIORITAIRES

Orientation 3.2/

UNE VITRINE DE LA GESTION ÉCONOME DES RESSOURCES

A l'heure de la hausse conséquente des coûts de l'énergie et de la gestion des déchets, de la pression croissante sur les ressources hydriques, Terre de Camargue souhaite renforcer ses actions et mobiliser les efforts de tous pour optimiser les ressources du territoire. Cette exigence est d'autant plus forte qu'il en va du maintien de l'attractivité du territoire qu'elle soit économique, touristique ou résidentielle. Ici aussi, Terre de Camargue vise l'exemplarité

Transversalités / liens

SD Eau potable Terre de Camargue, SD Eaux usées Terre de Camargue, projet de territoire du PETR Vidourle-Camargue, PCAET Terre de Camargue

Objectif stratégique 3.2.1/

OPTIMISER LA GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Autre domaine dans lequel le changement climatique va avoir un impact non négligeable : l'accès en quantité et en qualité à la ressource en eau potable et, plus généralement, à l'eau d'usage. Viser une gestion plus moderne et économe de l'eau est une nécessité pour Terre de Camargue très dépendante d'une ressource venue de territoires voisins. Cela passe par une adaptation des modes de vie intégrant une approche plus maîtrisée de la consommation d'eau.

Objectifs opérationnels

- › Maîtriser la consommation en eau
- › Assurer la pérennité d'une ressource en eau potable de qualité (lien avec enjeu qualité masses d'eau, salinité, etc.)
- › Sensibiliser la population à la fragilité de la ressource en eau
- › Optimiser la ressource en articulant les différents usages de l'eau



Actions phares

- › Mise en œuvre des schémas directeurs : eau potable et assainissement
- › Développement d'une communication / sensibilisation citoyenne et scolaire - Volet eau
- › Réutilisation des eaux usées traitées

Objectif stratégique 3.2.2/

INSCRIRE LE TERRITOIRE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le contexte d'un territoire forgé en grande partie par l'économie touristique, ayant généré un habitat et des pratiques énergivores, il est essentiel de s'engager dans de nouvelles approches permettant de réduire les consommations en énergie, tout en améliorant le confort de vie des habitants et des visiteurs. Terre de Camargue souhaite aussi mieux mobiliser les ressources qu'offre le territoire, son ensoleillement fort, ses composantes aquatiques et la mer, etc.

Objectifs opérationnels

- › Favoriser les économies d'énergie et aider à la rénovation des bâtiments
- › Tendre vers l'autonomie énergétique grâce aux énergies alternatives
- › Veiller à la qualité de l'air et au confort d'été



Actions phares

- › Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)
- › Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics
- › Installation d'équipements producteurs d'énergies renouvelables
- › Création d'une centrale solaire au sol sur un terrain public

Objectif stratégique 3.2.3/

AMÉLIORER LA GESTION DES DÉCHETS

Affirmer une volonté de gestion plus économe des ressources, c'est aussi repenser la question des déchets ménagers ou liés à l'activité économique, pour en réduire l'impact tout en maîtrisant des coûts qui ne font que croître. Apporter des réponses adaptées et efficaces à la gestion des déchets liés au tourisme en particulier, ou des déchets portuaires, pourrait là aussi participer à faire du territoire un modèle en la matière.

Objectifs opérationnels

- › Diminuer la production de déchets
- › Rapprocher la gestion des déchets des émetteurs
- › Mettre en place une démarche d'économie circulaire



Actions phares

- › Plan de prévention et de réduction des déchets : réduction des déchets à la source
- › Etude sur la création d'une recyclerie / ressourcerie communautaire
- › Développement du « tri estival » et du « tri portuaire »

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le



ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE

2

Une mise en œuvre
dynamique du projet de
territoire

Un plan d'actions évolutif simplifié et illustré par les actions phares

AXE 1

UNE AUTHENTICITÉ ET UNE IDENTITÉ VALORISÉES

1.1 Des patrimoines mis en valeur



1.1.1 Faire vivre le patrimoine matériel et immatériel camarguais

- › Préservation et valorisation du fort de Peccais (Saint-Laurent d'Aigouze)
- › Ouverture au public du phare de l'Espiguette (Le Grau du Roi)

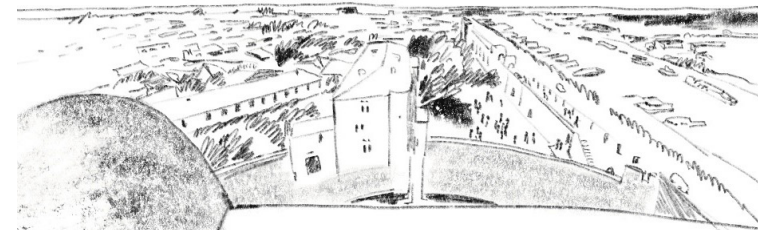
1.1.2 Valoriser l'identité locale dans les aménagements urbains

- › Requalification des zones d'activités économiques - Volet paysager
- › Mise en place d'une signalétique patrimoniale

1.1.3 Préserver et valoriser le patrimoine environnemental

- › Création de boucles de circulations douces autour de l'axe majeur de la Via Rhôna
- › Entente du golfe d'Aigues-Mortes - Volet protection de la biodiversité
- › Création d'une réserve Naturelle Régionale multi-sites

1.2 Une solidarité renforcée



1.2.1 Faciliter le vivre-ensemble et répondre aux besoins des habitants

- › Elaboration et mise en œuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)
- › Diagnostic et plan d'actions en faveur du logement des travailleurs saisonniers

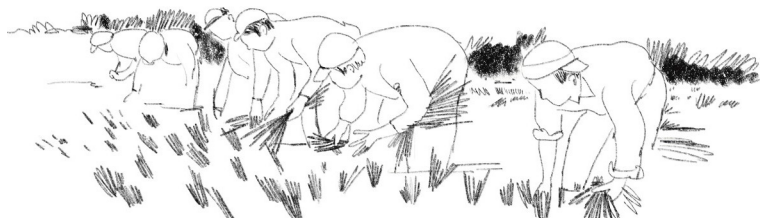
1.2.2 Diversifier l'offre culturelle et sportive

- › Création d'une médiathèque intercommunale
- › Promotion des sports nautiques pour les jeunes

AXE 2

DES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT INNOVANTES

2.1 Une économie et des emplois diversifiés



2.1.1 Valoriser les activités séculaires et privilégier les produits locaux

- › Création d'une coopérative de vente de produits locaux
- › Elaboration d'une charte « commerce engagé »

2.1.2 Accompagner une agriculture de haute qualité

- › Mise en œuvre du Programme Alimentaire de Territoire (PAT)
- › Mise en œuvre de la phase 1 « Résilience des activités agricoles »
- › Déploiement du projet agro écologique du Canavérier

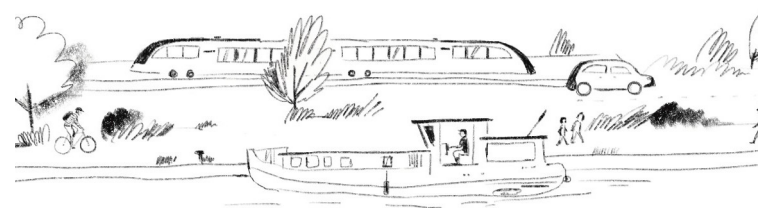
2.1.3 Favoriser le développement d'un véritable écosystème économique

- › Création d'un centre de formation des métiers du nautisme et du tourisme durable
- › Création d'un cluster de la mer (Le Grau du Roi)
- › Accompagnement des entreprises innovantes (environnement, énergie, patrimoine)

2.1.4 Promouvoir le développement d'un tourisme durable

- › Finalisation de la Via Rhôna (Le Grau du Roi)
- › Elaboration et animation d'une charte du tourisme durable de la Camargue Gardoise

2.2 Une offre complète de mobilités terrestres et fluviales



2.2.1 Définir et mettre en œuvre une stratégie partenariale de mobilité

- › Elaboration d'une stratégie de mobilité communautaire
- › Mise en œuvre d'un contrat d'axe ferroviaire Nîmes – Le Grau du Roi

2.2.2 Développer les mobilités alternatives et décarbonées

- › Mise en place d'un système unifié de location de vélos (SMCG)
- › Promotion de l'auto-partage et aménagement d'aires de covoiturage

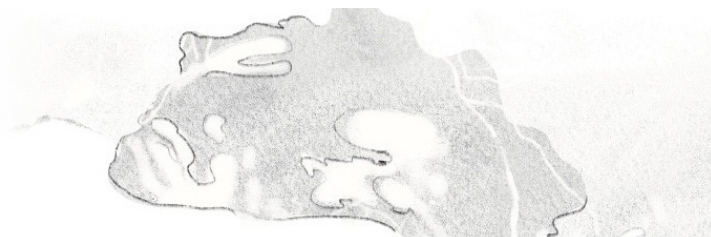
2.2.3 Renforcer l'intermodalité

- › Aménagement des Pôles d'Echanges Multimodaux du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes
- › Développement d'une navette fluviale entre Aigues-Mortes et Le Grau du Roi

AXE 3

UNE INTERFACE RÉSILIENTE ENTRE TERRE ET MER

3.1 Un laboratoire des risques hydrauliques



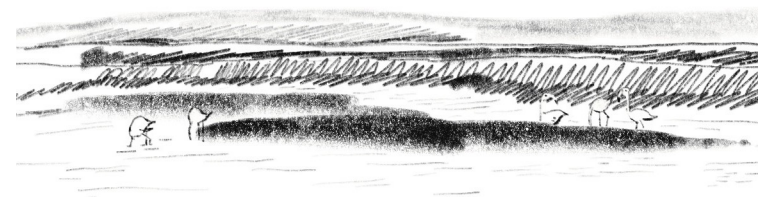
3.1.1 Se protéger des risques d'inondation et de submersion croissants

- › Mise en œuvre des schémas directeurs : eau potable et assainissement
- › Développement de la culture du risque et adaptation au changement climatique
- › Accompagnement des projets innovants en lien avec le risque
- › Gestion positive des crues via les zones humides

3.1.2 Construire une politique environnementale et de gestion du trait de côte coordonnée

- › Elaboration et mise en œuvre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Littoral
- › Entente du Golfe d'Aigues-Mortes - Volet gestion du trait de côte

3.2 Une vitrine de la gestion économe des ressources



3.2.1 Optimiser la gestion de la ressource en eau

- › Mise en œuvre des schémas directeurs : eau potable et assainissement
- › Développement d'une communication / sensibilisation citoyenne et scolaire - Volet eau
- › Réutilisation des eaux usées traitées

3.2.2 Inscrire le territoire dans la transition énergétique

- › Mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- › Plan de rénovation énergétique des bâtiments publics
- › Installation d'équipements producteurs d'énergie renouvelable
- › Création d'une centrale solaire au sol sur un terrain public

3.2.3 Améliorer la gestion et la valorisation des déchets

- › Plan de prévention et de réduction des déchets : réduction des déchets à la source
- › Etude sur la création d'une recyclerie / ressourcerie communautaire
- › Développement du « tri estival » et du « tri portuaire »



ACTIONS REALISEES / ELEMENTS DE REPERS

Tour Carbonnière

Gestion concertée du trait de cote

Coopération SMC / PNR Camargue

Ligne et gare TER

Piste cyclable

Accessibilité en vélo 2 km / 10 mn

Déchèterie

Vin des sables

Sel

Pêche

ACTIONS PROJETEES

Fort de Peccais

Ville et rempart d'Aigues-Mortes

Phare de l'Espiguette

Site d'interprétation

Cordon dunaire

Réserve naturelle régionale

Gestion concertée de l'ensemble de la baie

Navette et halte fluviale

P1 Parking

Navette bus

PEM ferroviaire

Piste cyclable

Location vélos

Quartier durable

Bâche + réseau AEP

STEP + réseau EU

Cluster de la mer

Médiathèque intercommunale

Maison médicale

2 / Une mise en œuvre dynamique du projet de territoire

Un plan d'actions évolutif détaillé

Envoyé en préfecture le 16/05/2023
 Reçu en préfecture le 16/05/2023
 Publié le
 ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



AXE 1	Une authenticité et une identité valorisées	Action «phare»	Localisation	Rôle de la CCTC	Services de la CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	P partenaires
Orientation 1-1	Des patrimoines mis en valeur								
Objectif 1.1.1	Faire vivre le patrimoine matériel et immatériel camarguais								
	Valorisation du Patrimoine - Actions de promotions extérieures (Presse magazine, foires et salons)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire / Communication	Depuis 2017			
	Rénovation de la façade de l'église de Saint-Laurent d'Aigouze		Saint-Laurent d'Aigouze	Accompagnement	Cadre de Vie / Direction générale	X			PETR
	Restauration de Notre-Dame des Sablons		Aigues-Mortes	Accompagnement	Cadre de Vie / Direction générale	X			PETR
	Ouverture au public du phare de l'Espiguette		Le Grau du Roi	Accompagnement	Cadre de Vie / Direction générale	X	X		SMCG / Cons. Lit. / Région
	Préservation et valorisation du Fort de Peccais		Saint-Laurent d'Aigouze	Suivi	Cadre de Vie / Direction générale		X		SMCG / Cons. Lit.
	Ouverture d'une exposition permanente aux Tours et remparts d'Aigues-Mortes		Aigues-Mortes	Suivi	Cadre de Vie / Direction générale		X		SMCG
	Mise en œuvre du plan d'actions du label Grand Site de France de la Camargue Gardoise		Terre de Camargue	Suivi	Aménagement du territoire		X		SMCG
	Organisation du Festival annuel du cheval Camargue (hors saison)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire		X		
Objectif 1.1.2	Valoriser l'identité locale dans les aménagements urbains								
	Elaboration de la Charte paysagère de la Camargue Gardoise		Terre de Camargue	Suivi	Aménagement du territoire		X		SMCG
	Amélioration des entrées de ville : requalification de la route de Nîmes		Aigues-Mortes	Suivi	Aménagement du territoire / Cycles de l'eau		2026		PETR
	Réhabilitation du parc bâti des centres anciens - Volet patrimoine		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire / Mission PVD		2023-2027		
	Mise en place d'une signalétique patrimoniale		Terre de Camargue	Suivi	Aménagement du territoire		X		SMCG / CD30
	Requalification des ZAE - Volet aménagement paysager		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				
Objectif 1.1.3	Préserver et valoriser le patrimoine environnemental								
	Protection des milieux naturels et des zones humides		Terre de Camargue	Portage / Accompagnement	Cycles de l'eau / Environnement et DD				EPTB
	Création de boucles de circulation douce autour de l'axe majeur de la Via Rhôna		Terre de Camargue et communes	Accompagnement	Aménagement du territoire		X		SMCG
	Aménagement et valorisation du réseau de randonnée		Terre de camargue et SMCG	Portage et Accompagnement	Aménagement du territoire	X			SMCG
	Restauration des continuités écologiques en lien avec la Trame Verte et Bleue du SCoT Sud Gard		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire / Cycles de l'eau / Environnement et DD	X	2022-2024		SCoT Sud Gard
	Entente du Golfe d'Aigues-Mortes - Volet protection de la biodiversité marine		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau / Environnement et DD	X	X		
	Création d'une Réserve Naturelle Régionale multi-sites de la Camargue Gardoise		Saint-Laurent d'Aigouze	Accompagnement	Environnement et DD				SMCG / Région

AXE 1	Une authenticité et une identité valorisées	Action «phare»	Localisation	Rôle de la CCTC	Service référent de la CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	Partenaires
Orientation 1-2	Une solidarité renforcée								
Objectif 1.2.1	Faciliter le vivre ensemble et répondre aux besoins de la population								
	Rénovation des restaurants scolaires Charles Gros primaire et Eugénie Deleuze		Aigues-Mortes / Le Grau du Roi	Portage	Cadre de Vie	X	2022 - 2026		
	Réhabilitation du parc bâti des centres anciens - Volet habitat		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire / Mission PVD	X	2023-2027		
	Préfiguration d'un guichet Habitat (promotion des dispositifs d'accompagnement à la rénovation et à l'adaptation des logements)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire / Mission PVD		X		
	Modernisation des accès internet THD (sites intercommunaux)		Terre de Camargue	Portage	Informatique	X			
	Elaboration et mise en oeuvre d'un Programme Local de l'Habitat (PLH)		Terre de Camargue	Portage	Mission PVD / Aménagement du territoire		2023 / 2024-2030		
	Diagnostic et plan d'actions en faveur du logement des travailleurs saisonniers		Terre de Camargue	Portage	Emploi avec OT GdR et AM	X	2022-2025		
	Elaboration et mise en oeuvre du Projet Social de Territoire (PST)		Terre de Camargue	Suivi	Cadre de Vie / Emploi	X			CAF
	Développement de jardins partagés		Terre de Camargue	Accompagnement	Environnement et DD				PETR / CD30
	Création de services adaptés aux personnes retraitées (espace numérique, actions intergénérationnelles / médiathèque)		Terre de Camargue	Portage et Accompagnement	Cadre de vie	X			
Objectif 1.2.2	Diversifier l'offre culturelle et sportive								
	Mise en œuvre du Contrat Territoire Lecture (soutien à la création littéraire, résidence artistique)		Terre de Camargue	Portage	Cadre de Vie	X	2021-2023	DRAC	
	Création de nouveaux espaces thématiques dans les médiathèques (jeux de société, musique, adolescents)		Terre de Camargue	Portage	Cadre de Vie	X	X		
	Construction d'une médiathèque dans un bâtiment partagé avec la commune du Grau du Roi		Le Grau du Roi	Portage	Cadre de Vie	X	2021-2024		
	Partenariat culturel avec les communes (offre, communication)		Terre de Camargue	Portage	Cadre de vie	X			
	Modernisation des infrastructures sportives intercommunales		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire	X			
	Promotion des sports nautiques pour les jeunes		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire	X			

2 / Une mise en œuvre dynamique du projet de territoire

Un plan d'actions évolutif détaillé

Envoyé en préfecture le 16/05/2023
 Reçu en préfecture le 16/05/2023
 Publié le
 ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



AXE 2	Des dynamiques de développement innovantes	Action «phare»	Localisation	Rôle CCTC	Service CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	Partenaires
Orientation 2.1	Une économie et des emplois diversifiés								
Objectif 2.1.1	Valoriser les activités séculaires et privilégier les produits locaux								
	Création d'une coopérative de vente de produits locaux		A préciser	Accompagnement	Aménagement du territoire				Chambre d'agriculture
	Elaboration d'une charte «commerce engagé» (valorisation des produits locaux, pratiques vertueuses...)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire		X		
	Développement des itinéraires touristiques de découverte du territoire et de ses produits (vin, poissons, sel, riz, artisanat...)		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire	X			
	Réaménagement / agrandissement de la cuisine centrale intercommunale (création d'une légumerie)		Terre de Camargue	Portage	Cadre de vie				
	Promotion de la cuisine centrale (événements, portes ouvertes, livre de recettes)		Terre de Camargue	Portage	Cadre de vie	X			
	Aide à la participation active des commerçants à l'animation locale tout au long de l'année		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire	X			
Objectif 2.1.2	Accompagner une agriculture de haute qualité évolutive								
	Mise en œuvre du Projet Alimentaire de Territoire sur la communauté de communes		Terre de Camargue	Accompagnement	Cadre de Vie	X	X		PETR
	Résilience des activités agricoles - Phase Urgence : travaux d'alimentation en eau douce (arrosage)		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau	X	2022-2023		PETR
	Résilience des activités agricoles - Phase Long terme : réalisation d'une étude sur l'adaptation des pratiques		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau	X	2022-2023		PETR
	Déploiement du projet agro écologique du Canavérier		Saint-Laurent d'Aigouze	Suivi	Environnement et DD				SMCG / Ch. Agri. / Agence Eau
Objectif 2.1.3	Favoriser le développement d'un véritable écosystème économique (favoriser les synergies locales)								
	Accompagnement des demandeurs d'emploi (démarches administratives, CV, orientation, formation...)		Terre de Camargue	Portage	Emploi	X	X	X	
	Accompagnement des employeurs dans leur recrutement (forum de l'emploi, job dating, page Facebook, permanences...)		Terre de Camargue	Portage	Emploi	X	X	X	
	Gestion de la plateforme de vente en ligne pour les commerces locaux		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire	Depuis 2020			
	Gestion d'une offre d'immobilier d'entreprises adaptée		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				
	Requalification des ZAE : optimisation et densification		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				
	Plan d'actions en faveur de l'attractivité des centres ville - Volet Commerces		Terre de Camargue	Portage et accompagnement	Mission PVD / Aménagement du territoire		X		PETR
	Création d'un centre de formation des métiers du nautisme et du tourisme durable		Le Grau du Roi	Accompagnement	Emploi		2023 -2026		
	Création d'un cluster de la mer (site de l'ancien sanatorium)		Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire	X	2022-2023		PETR / SPL 30
	Mise en place d'un observatoire du foncier économique		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				
	Création d'un bureau territorial des tournages (gestion de l'information, de l'image, des prises de contact et de décision)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				

AXE 2	Des dynamiques de développement innovantes	Action «phare»	Localisation	Rôle CCTC	Service CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	Partenaires
	Accompagnement des entreprises innovantes dans le domaine de l'environnement, de l'énergie et du patrimoine		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire / Environnement DD				
	Information, conseil et accompagnement des entreprises sur les solutions de financements (projets d'investissement)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire	X			
	Création et accompagnement à la création d'espaces de coworking / de tiers-lieux		Terre de camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				
Objectif 2.1.4	Promouvoir le développement d'un tourisme durable								
	Finalisation de la Via Rhôna		Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire				CD 30
	Elaboration d'une charte du tourisme durable de la Camargue Gardoise		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				SMCG
	Création et animation d'un observatoire de la fréquentation du Grand Site de France		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				SMCG
Orientation 2.2	Une offre complète de mobilités terrestres et fluviales								
Objectif 2.2.1	Mettre en œuvre une stratégie partenariale sur les mobilités								
	Elaboration d'une stratégie de mobilité communautaire au sein d'un d'un comité local mobilité avec les différents acteurs (CCTC, EPCI voisins, Région...)		Terre de Camargue	Portage	Aménagement du territoire				
	Mise en œuvre d'un Contrat d'Axe ferroviaire Nîmes - Le Grau du Roi		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				
Objectif 2.2.2	Développer les mobilités alternatives décarbonées								
	Mise en place d'un système unifié de location de vélos à l'échelle de la Camargue Gardoise		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire		X		SMCG
	Développement des parkings vélo sécurisés près des commerces et des services		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				
	Accompagnement de la filière vélo (location, réparation...)		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire		X		
	Développement des bornes publiques de recharge pour les Vélos à Assistance Electrique (VAE)		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				SMEG
	Création d'une connexion à vélo vers La Grande Motte par le canal		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				
	Accompagnement à la réalisation d'aménagements pour la mobilité douce vers les établissements scolaires (pédibus, vélobus)		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire / Environnement		X		
	Promotion de l'autopartage et aménagement d'aires de covoiturage		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire				
Objectif 2.2.3	Renforcer la multimodalité (l'intermodalité)								
	Mise en place d'une navette terrestre urbaine au Grau du Roi		Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire / Environnement DD				
	Développement d'une navette fluviale de « rabattement » : création d'une aire de stationnement hors centre et d'un embarcadère		Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire				PETR
	Développement d'une navette fluviale entre Aigues-Mortes et Le Grau du Roi : création d'embarcadères		Aigues-Mortes / Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire		2026		PETR
	Etude et aménagement du PEM ferroviaire d'Aigues-Mortes		Aigues-Mortes	Accompagnement	Aménagement du territoire				
	Etude et aménagement du PEM ferroviaire du Grau du Roi		Le Grau du Roi	Accompagnement	Aménagement du territoire				

Un plan d'actions évolutif détaillé

AXE 3	Une interface résiliente entre terre et mer	Action «phare»	Localisation	Rôle CCTC	Service CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	Partenaires
Orientation 3.1	Un laboratoire des risques hydrauliques								
Objectif 3.1.1	Se protéger des risques d'inondation et de submersion croissants								
	Mise en œuvre du plan d'actions de protection et prévention contre les risques d'inondations		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				EPTB
	Développement de la culture du risque et adaptation au changement climatique		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau / Environnement et DD / Communication				EPTB
	Création et entretien des ouvrages de protection hydraulique		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				EPTB
	Mise en œuvre du schéma directeur pluvial - Renouvellement et adaptation des réseaux de collecte		Terre de Camargue	Portage	Cycles de l'eau				
	Organisation partenariale de la gestion de crise		Terre de Camargue	Portage	Cycles de l'eau				
	Désimperméabilisation des sols (parkings, cours d'école...)		Terre de Camargue	Portage / accompagnement	Cycles de l'eau				
	Accompagnement des projets innovants en lien avec le risque inondation		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				
	Gestion positive des crues : utilisation des zones humides comme réservoirs d'eau douce, zones d'expansion des crues		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				EPTB
Objectif 3.1.2	Construire une politique environnementale et de gestion du trait de côte coordonnée								
	Elaboration et mise en œuvre du PAPI Littoral		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				Symadrem
	Entente du Golfe d'Aigues-Mortes - Volet Gestion du trait de côte		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau / Environnement et DD	X	2022-2023		
Orientation 3.2	Une vitrine de la gestion économe des ressources								
Objectif 3.2.1	Optimiser la gestion de la ressource en eau								
	Mise en œuvre du schéma directeur Eau potable (renouvellement/adaptation/optimisation des réseaux)		Terre de Camargue	Portage	Cycles de l'eau	X		2045	
	Mise en œuvre du schéma directeur Assainissement (protection des milieux littoraux et des zones humides)		Terre de Camargue	Portage	Cycles de l'eau	X		2030	
	Promotion d'une navigation fluvio-maritime «propre» (systèmes embarqués de traitement et de récupération des eaux grises)		Aigues-Mortes / Grau-du-Roi	Accompagnement	Cycles de l'eau / Aménagement du territoire / Environnement et DD	X			
	Déploiement du réseau d'eau brute communautaire		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				BRL
	Développement d'une communication / sensibilisation citoyenne et scolaire - Volet «eau»		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD / Cycles de l'eau / Communication	X			
	Modernisation du réseau hydraulique des eaux superficielles (gestion des roubines...)		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				SAGE
	Diversification de la ressource en eau : étude pour la désalinisation de l'eau de mer		Terre de Camargue	Portage	Cycles de l'eau				
	Diversification de la ressource en eau : étude sur la réutilisation des eaux usées traitées		Terre de Camargue	Accompagnement	Cycles de l'eau				SUEZ

AXE 3	Une interface résiliente entre terre et mer	Action «phare»	Localisation	Rôle CCTC	Service CCTC	Action engagée	Court terme 2022-2026	Long terme 2027-2030	Partenaires
Objectif 3.2.2	Inscrire le territoire dans la transition énergétique								
	Elaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD	X	2023		
	Etude sur l'identification du potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD		2023-2024		
	Inscription de Terre de Camargue au Label Climat Air Energie		Terre de Camargue	Accompagnement	Environnement et DD				PETR / Ademe
	Réhabilitation du bâti des centres anciens - Volet Energie		Terre de Camargue	Accompagnement	Aménagement du territoire / Environnement et DD		2023-2027		
	Etude de diagnostic et plan d'actions de rénovation énergétique des bâtiments publics sur le territoire de Terre de Camargue		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD	X			
	Développement d'une communication / sensibilisation citoyenne et scolaire - Volet transition énergétique		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD / Communication	X			
	Mise en place d'une équipe d'animateurs «Environnement»		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD / Communication				
	Promotion de l'exemplarité de la collectivité sur le plan environnemental et paysager		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD / Communication				
	Travaux d'économie d'énergie dans les ports de plaisance		Aigues-Mortes / Grau-du-Roi	Portage	Aménagement du territoire	X			
	Travaux d'économie d'énergie au Centre Aqua Camargue		Grau-du-Roi	Portage	Aménagement du territoire	X			
	Information et accompagnement sur la rénovation énergétique des bâtiments (Renov'Occitanie)		Terre de Camargue	Accompagnement	Environnement et DD	X			
	Développement des réseaux de chaleur urbains		Terre de Camargue	Suivi	Environnement et DD				Communes / SPL30
	Installation d'équipements producteurs d'EnR (photovoltaïque en toiture et en ombrière, petit éolien)		Terre de Camargue	Portage / Accompagnement	Environnement et DD				
	Création d'une centrale solaire au sol sur terrain public déjà artificialisé		Aigues-Mortes / Saint-Laurent d'Aigouze	Portage	Environnement et DD				
	Végétalisation des espaces publics et privés		Terre de Camargue	Accompagnement	Environnement et DD				
Objectif 3.2.3	Améliorer la gestion des déchets								
	Optimisation de la collecte des déchets		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD	X			
	Elaboration et mise en oeuvre du plan de prévention et de réduction des déchets		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD				
	Plan de prévention et de réduction des déchets : gestion séparative des biodéchets à la source		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD				
	Développement d'une communication / sensibilisation citoyenne et scolaire - Volet «déchets»		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD / Communication	X			
	Etude sur la création d'une recyclerie-ressourcerie intercommunale		A préciser	Portage	Environnement et DD				
	Accompagnement de la filière de collecte et de traitement des déchets plastiques en mer		Terre de Camargue	Accompagnement	Environnement et DD	X			
	Etude sur une redevance spéciale «Environnement»		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD	X			
	Développement du «tri estival» et du «tri portuaire»		Terre de Camargue	Portage	Environnement et DD	X			
	Renforcement des points de collecte et de tri		Aigues-Mortes	Portage	Environnement et DD	X	X		

Un suivi-évaluation participatif

- **Communiquer** auprès des habitants, des acteurs locaux, des territoires voisins et des partenaires institutionnels.
- **Evaluer** la mise en œuvre du projet et de ses actions, collectivement, pour vérifier leur bonne réalisation et les faire évoluer si nécessaire.
- **Faire participer** les habitants et les associations pour les impliquer et concrétiser, à petite échelle, le projet de territoire.

GLOSSAIRE

AOC	Appellation d'Origine Contrôlée	PST	Projet Social de Territoire
AOP	Appellation d'Origine Protégée	PVD	Petites Villes de Demain
APN	Activités de Pleine Nature	SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Écologique	SAU	Surface Agricole Utile
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunal	SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
ERC	Éviter Réduire Compenser	SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
EPTB	Établissement Public Territorial de Bassin	SDAGV	Schéma Départemental d'Accueil des Gens du Voyage
GSF	Grand Site de France	SDM	Schéma Départemental de la Mobilité
IGP	Indication Géographique Protégée	SMCG	Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise
MH	Monument Historique	SPR	Site Patrimonial Remarquable
ONG	Organisation Non Gouvernementale	SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire
OPAH-RU	Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain	SRCE	Schéma Régional de Cohérence Écologique
PAPI	Programme d'Actions de Prévention des Inondations	SYMADREM	Syndicat Mixte Interrégional d'Aménagement des Dignes du Delta du Rhône et de la Mer
PAT	Projet Alimentaire Territorial	TER	Transport Express Régional
PCAET	Plan Climat Air Énergie Territorial	ZAC	Zone d'Aménagement Concerté
PDALHPD	Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées	ZAE	Zone d'Activités Économiques
PDU	Plan de Déplacements Urbains	ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
PDM	Plan de Mobilités	ZNIEFF	Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
PEM	Pôle d'Échanges Multimodal	ZPS	Zone de Protection Spéciale
PETR	Pôle d'Équilibre Territorial et Rural		
PGRI	Plan de Gestion du Risque Inondation		
PLH	Programme Local de l'Habitat		
PLPDMA	Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés		
PLU	Plan Local d'Urbanisme		
PPRI	Programme de Prévention du Risque d'Inondation		
PSMV	Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur		

Envoyé en préfecture le 16/05/2023

Reçu en préfecture le 16/05/2023

Publié le

ID : 030-243000650-20230511-2023_05_53-DE



Eric GUARDIOLA
Communauté de communes Terre de Camargue
Directeur Général des Services
04 66 73 93 11
e.guardiola@terredecamargue.fr

Crédits / Réalisation A'U sauf mention contraire - Mai 2023



A'U

agence
d'urbanisme région
nîmoise et alésienne

Arnaud ROLLET
Agence d'Urbanisme région nîmoise et alésienne
Chargé de missions
04 66 29 22 99
arnaud.rollet@audrna.com

Découvrez votre territoire

CartA'U

www.observatoire.audrna.com

